

Ensemble au service du Christ.  
Ensemble au service du Christ.  
Ensemble au service du Christ.  
Ensemble au service du Christ.  
Ensemble au service du Christ.  
Ensemble au service du Christ.  
Ensemble au service du Christ.

# Ensemble

## au service du Christ



---

## TABLE DES MATIÈRES

Avant-propos	4
Collaborer, <i>conditio sine qua non</i> pour aller de l'avant	5
Des liens à vivre	7
Toute l'Église mise à l'épreuve du changement	11
Statistiques	14
Epruvé mais dynamique	22
Diversité de supports et cohérence d'images	24
Un engagement sous-marin	26
Aborder la transition de manière active	28
Décider et mettre en œuvre : tout un parcours	30
L'Évangile hors les murs	32
Terre Nouvelle, un goût d'Église universelle	36
Célébrer...	39
Une année de transition	41
Vers une nouvelle Constitution	43
La Conférence des Églises réformées de Suisse romande	44
Mise en perspective	46
Suivi des résolutions et décisions du Synode	48

## Avant-propos

Faire Eglise ensemble ! Etre ensemble le corps du Christ ! C'est dans cet esprit que le Conseil synodal (CS) se met à l'œuvre au quotidien, dans les nombreux chantiers qui sont les siens. C'est à Celui qui donne sens à ses engagements et qui fait vivre l'Eglise envers et contre tout que le CS s'adresse pour chercher son inspiration. C'est au Dieu vivant qui est en amont que le CS confie son travail et ses décisions, en assumant ses responsabilités. Car c'est Lui qui tisse des liens plus serrés que tout lien d'origine humaine. Ces liens que le CS s'efforce de soigner, voire d'intensifier, tant au sein de l'EERV qu'avec les Eglises-sœurs de la Conférence des Eglises réformées de Suisse romande (CER) notamment et de la Fédération des Eglises protestantes de Suisse (FEPS).

Parmi les relations privilégiées, il y a celles entretenues avec l'Eglise catholique dans le canton de Vaud (ECVD). De même, des fructueux contacts avec les nouvelles autorités cantonales laissent présager des liens prometteurs et solides.

Dans une société multiculturelle et multireligieuse, des nouvelles questions se posent. La mission de l'EERV, reconnue comme institution de droit public, est multiple. Il s'agit pour elle de contribuer à la transmission des valeurs fondamentales et au lien social, au dialogue et au développement spirituel dans notre société. Imprégnée de valeurs réformées, en faisant entrer la théologie dans le débat, elle prend en compte – dans la mesure du possible – les préoccupations et les attentes de la population vaudoise dans son ensemble et sa grande diversité.

L'année 2012 s'est terminée pourtant sur une note discordante. La décision du Synode de novembre d'adopter le principe d'un acte liturgique pour les couples de même sexe au bénéfice d'un partenariat enregistré, a appelé tous les réformés du canton – le Synode et le CS en tête – à s'interroger, à se positionner, à prendre leurs responsabilités. Le CS a été heurté par la virulence des propos qui ont suivi les débats. La remise en question du fonctionnement de l'EERV dans ses formes organiques a été déstabilisante pour beaucoup. Ces turbulences ont provoqué une crise qui a ébranlé l'Eglise. Chacun a eu à se demander : quelle voie prendre pour continuer à marcher sur le chemin que Jésus-Christ a ouvert, il y a plus de 2000 ans, et qui continue inlassablement à se dénouer au travers des nouvelles époques, des nouveaux horizons ? La réponse n'est pas toute faite et n'est pas unique. Le GPS de la vie montre plusieurs itinéraires : les plus rapides, les plus panoramiques, les plus courts... La vie – qui est un devenir – nous demande de choisir. Les organes directeurs de l'EERV ont ce devoir et cette responsabilité et ils ne se dédouanent pas.

Esther Gaillard, présidente du CS





## COLLABORER, *CONDITIO SINE QUA NON* POUR ALLER DE L'AVANT

**Si le Conseil synodal (CS) a pu aborder les nombreux dossiers d'arrache-pied et continue d'accomplir son mandat, c'est grâce à la collaboration. Il est conscient que le suivi de chaque projet demande un engagement de la part de tout le monde, des offices et des services concernés en premier lieu.**

Courant 2012, une collaboration toujours plus étroite s'est tissée avec l'Office des Ressources humaines (ORH) et l'Office de l'Information et de la communication (OIC) par leurs responsables. Le responsable de l'Office de la Chancellerie et des finances (OCF), quant à lui, participe activement aux séances du CS. Ainsi, les contacts réguliers entre le CS et les responsables d'offices sont intenses et garantissent le flux des informations et le suivi des dossiers. Dans une structure aussi complexe que celle de l'EERV, il est essentiel de veiller aux liens qui se créent et se vivent entre les différents organes et lieux d'Eglise.

Les relations avec le Bureau du Synode sont excellentes. Les échanges réguliers avec le président et la coordination entre les deux instances sont importants et contribuent à la bonne marche des débats synodaux. Parmi les principaux thèmes abordés, relevons la 1<sup>ère</sup> étape sur la théologie des ministères et le principe d'un rite pour les couples de même sexe au bénéfice d'un partenariat enregistré. Les rapports présentés ont permis au Synode des débats nourris et de haute tenue. Certes, il a fallu du courage pour prendre une décision, alors que des réactions contradictoires se manifestaient déjà sur le terrain. La décision du Synode a été d'adopter le principe d'un acte liturgique pour les couples partenariés. Dans un même élan, le Synode a demandé de pouvoir se prononcer ultérieurement sur la forme exacte de ce rite. Le CS est reconnaissant du cheminement fait lors de la session de novembre et de l'ambiance sereine dans laquelle les débats se sont tenus.

Le lien avec la commission de consécration se fait essentiellement par le biais du délégué, membre

du CS. Des questions fondamentales, liées non seulement à la consécration, mais également à la formation des ministres, se posent au niveau de la FEPS et plus particulièrement au sein de la CER. Un défi majeur pour ces prochaines années sera donc une plus grande concertation entre les Eglises en vue d'une meilleure cohésion.

Dans le but de faire connaître le travail de la commission de médiation, les diverses démarches n'ont pas rencontré le succès espéré. La commission souhaiterait apporter plus de soutien dans une période en pleine mutation. Elle se met à disposition pour accompagner des personnes ou des organes en situation de conflits et cherche, dans la mesure du possible, une solution qui donne satisfaction aux parties. Alors que la commission a démarré ses activités depuis trois ans, la question sur les résistances à faire appel à elle se pose. La commission est surprise que cet outil ne soit pas plus utilisé.

La Ministérielle et l'Association des laïcs salariés (ALS) sont des partenaires du CS. Les relations avec le comité de la Ministérielle ne sont pas toujours faciles. Le CS constate une divergence par rapport à la compréhension des rôles respectifs. Ses exigences d'action vis-à-vis de l'exécutif de l'EERV sont pour la plupart irrecevables. Adoptée en 2009, la Convention collective de travail (CCT) est valable jusqu'au 31 décembre 2014. Elle est reconduite tacitement pour cinq ans si l'une des parties ne la dénonce pas. Le CS a choisi de ne pas la dénoncer. Par ailleurs, les dispositions en vigueur prévoient que les parties contractantes peuvent en tout temps, et d'un commun accord, modifier ou compléter la CCT. Le CS a informé

ses partenaires qu'il accepterait de négocier d'éventuelles modifications de la CCT à partir de 2015, c'est-à-dire une fois que les décisions sur la théologie des ministères auront été prises et que la convention de subvention 2015-2019 avec l'Etat aura été signée. Des discussions préliminaires avec les deux associations pourront être agendées dès le début de la prochaine législature.

#### **Au sein du CS : des satisfactions...**

Parmi les chantiers aboutis, le CS se réjouit du résultat de la rénovation consécutive de la Maison de l'Arzillier. Ainsi, l'association de l'Arzillier, avec laquelle le CS a signé une nouvelle convention, a pu réaménager dans des locaux magnifiques au rez-de-chaussée. Si les frais d'entretien

courant de cette propriété sont élevés, la location des deux appartements supérieurs permet une rentabilité intéressante.

#### **...et des difficultés**

Quelques difficultés en lien à divers soucis de santé qui ont touché une partie des collaborateurs de l'Office de la Chancellerie et des finances (OCF) ont contraint le CS à suppléer et pallier aux manques. Par ailleurs, suite au départ du conseiller Pierre-André Glauser, le CS s'est réparti les tâches d'une manière à continuer à assumer l'ensemble des mandats. Cette situation a occasionné un surcroît de travail pour quelques conseillers synodaux.

#### **Aumônerie de l'Armée suisse, enjeux et perspectives**

Le CS est invité dans le cadre des manifestations officielles, organisées par les instances du monde politique, économique et militaire. Les liens qui se créent à ces occasions sont précieux ; ils permettent à l'EERV de partager l'actualité et de rester un véritable partenaire vis-à-vis de la société. Ainsi, par sa présidente, il participe régulièrement aux Rapports des Brigades militaires et à l'assemblée générale des officiers vaudois. En 2012, il a eu la possibilité de suivre une intéressante journée de formation dispensée aux futurs aumôniers. Dans l'Armée, pasteurs et prêtres peuvent s'engager volontairement comme aumôniers. Pour couvrir ses besoins, l'Armée aurait besoin de 304 aumôniers militaires, alors que l'effectif se résume à 234, dont 41 romands. Sur le total, 123 aumôniers sont réformés. La plupart d'entre eux sont des miliciens formés durant trois semaines qui effectuent ensuite leurs jours de service dans les casernes ou avec les troupes en cours de répétition. Pour combler le manque d'effectif, l'Armée a édité un fascicule qui sera distribué dans les facultés de théologie. Des journées d'orientation seront également organisées, ainsi qu'une information destinée aux pasteurs déjà actifs dans les différentes Eglises. En 2012, 13 ministres de l'Eglise réformée vaudoise ont accompli une partie de leur ministère au sein de l'Armée en qualité d'aumônier militaire. Cette tâche peu connue est malheureusement aussi souvent peu reconnue. Car, loin de l'image désuète de l'ecclésiastique célébrant un service religieux aux abords d'un champ de bataille, la fonction actuelle de l'aumônier militaire a évolué avec la société helvétique. Aussi, en ce début de XXI<sup>ème</sup> siècle, la fonction première de l'aumônier militaire est beaucoup plus axée sur l'écoute individuelle des hommes aux prises avec de lourds questionnements spirituels et existentiels, que sur la célébration de rites religieux. Dans cette évolution se trouve un enjeu majeur pour l'Eglise. En effet, la majorité des femmes et hommes jeunes qui constituent l'Armée sont des personnes très éloignées de l'Eglise et de toute démarche spirituelle. Dans le cadre militaire, rencontrer des hommes de Dieu venant en ami pour offrir une écoute et un soutien est donc une chance rare. Le bénéfice de ces rencontres entre deux mondes de plus en plus éloignés est double. Les ministres entrent en relation avec des réalités humaines auxquelles ils ne sont que rarement confrontés dans leurs communautés. Quant aux jeunes citoyens, ils découvrent une image inattendue de l'Eglise en tant que lieu d'écoute, d'aide et d'accompagnement. Il est donc important de reconnaître de tels ministères. N'est-ce pas Jésus-Christ qui a donné l'exemple de l'amour du prochain en allant à la rencontre de l'autre, où qu'il se trouve ?

## DES LIENS À VIVRE

Bien que marquées par le changement de nombreux partenaires au niveau politique, au décanat de la faculté de théologie et de sciences des religions (FTSR) et à la tête de l'Eglise catholique dans le canton de Vaud (ECVD), les relations institutionnelles se sont développées dans la continuité des années précédentes.

### L'Etat de Vaud

Si les relations à l'Etat des Eglises reconnues de droit public concernent de nombreux aspects de la vie civile, donc de nombreux services de l'Etat, c'est avec le Service des communes et des relations institutionnelles (SeCRI), en charge des questions religieuses, que se travaille la plupart des dossiers. Aussi, le chef de service Eric Golaz a eu un rôle essentiel pour assurer le suivi des dossiers en 2012, au moment de la prise de fonction de la Conseillère d'Etat Béatrice Métraux.

Il est réjouissant de souligner ici la qualité des contacts entretenus, tant avec les membres du Conseil d'Etat et les députés, qu'avec les responsables de plusieurs services de l'administration cantonale. La participation active de représentants des deux Eglises reconnues de droit public et de la Communauté israélite à la cérémonie d'assermentation des autorités politiques, l'invitation à de nombreuses manifestations, les séances de travail et les rencontres informelles ont permis de nombreux échanges tout au long de l'année. A l'automne, une première rencontre entre le Conseil synodal (CS) in corpore et une délégation d'une vingtaine de députés réformés a été l'occasion d'un riche échange. Cette initiative sera renouvelée régulièrement.

Avec le SeCRI, l'EERV et l'ECVD ont poursuivi ensemble le travail de deux dossiers importants :

- L'élaboration d'un avis de droit précisant les obligations des communes à l'égard

des Eglises reconnues de droit public telles qu'elles sont définies dans les articles 21 à 24 de la loi du 9 janvier 2007 sur les relations de l'Etat et les Eglises reconnues de droit public. Ce texte de référence précise notamment les conditions d'utilisation par des tiers des églises communales mises à disposition de l'EERV.

- L'analyse des causes et des conséquences, tant pour les Eglises que pour l'Etat, de l'érosion massive de la déclaration de l'appartenance religieuse au contrôle des habitants et les moyens d'y remédier. La brochure d'information éditée par les Eglises, et diffusée directement par le Service de la population (SPOP) dans tous les contrôles des habitants, s'est avérée utile mais insuffisante ! Dès lors qu'il n'est administrativement plus possible de déclarer la confession d'un enfant à l'état civil, ni de déclarer son appartenance religieuse au contrôle des habitants de certaines communes, il n'est pas étonnant de constater une baisse massive du nombre de croyants dans le canton. Des mesures, à l'étude, devront être prises courant 2013 pour enrayer au plus vite une hémorragie d'information qui porte préjudice, tant aux Eglises dans leur mission au service de tous, qu'à l'Etat pour sa gestion des questions religieuses dans la société. A relever, côté EERV, que le développement de l'Annuaire informatique de l'église réformée (AIDER) a pris quelques mois de retard ; sa mise à disposition de l'ensemble des lieux

d'Eglise du canton se fera progressivement dans le courant du premier semestre 2013. L'enjeu principal reste la qualité de l'information qui sera transmise à l'EERV par le contrôle cantonal des habitants.

D'autres dossiers ont également été suivis avec attention en collaboration étroite avec le SeCRI ; mentionnons en particulier la question de l'accueil à la cathédrale et de la répartition des rôles et des charges entre différents services de l'Etat, la commune de Lausanne et l'EERV, ainsi que la reconnaissance et le financement de l'assistance spirituelle et psychologique d'urgence (ASPUR).

Avec le Service Immobilier, Patrimoine et Logistique (SIPAL), les relations ont été plus nombreuses que par le passé. Elles se sont développées selon quatre axes :

- La gestion des cures tout d'abord, toujours complexe au vu du nombre de postes vacants et du peu d'emprise de l'Office des Ressources humaines (ORH) sur les changements de postes. Nous soulignons ici la compréhension du Service des gérances de l'Etat à l'égard de l'EERV et les efforts communs pour trouver des solutions pragmatiques à des problèmes toujours particuliers.
- La gestion des monuments historiques, plus particulièrement des discussions délicates avec le Conservateur des Monuments historiques suite à certains débordements. Notons, au final, la volonté commune de travailler ensemble, de manière prospective et globale, pour trouver des solutions à l'adaptation des lieux de culte historiques aux besoins actuels de la vie en Eglise. Le défi est immense ; il touche à l'utilisation polyvalente de certains lieux, au chauffage, à l'aménagement, à l'éclairage, à la sonorisation et même au déve-

loppement d'applications multi-médias en lien avec les lieux de culte, à l'image de la très belle application développée pour la cathédrale.

- L'achat de la maison des Cèdres par la Fondation des Terreaux pour y installer le siège de l'EERV a finalement été conclu dans le courant du printemps, après moult péripéties. Le projet de transformation est actuellement entre les mains de la Fondation propriétaire du bâtiment.
- Enfin, relevons les différents projets liés à la cathédrale de Lausanne, à son entretien permanent d'une part, mais également à son aménagement : installation de supports pour les expositions, rénovation des stalles, ajout d'un fernwerk pour le dixième anniversaire de l'orgue, remplacement des chaises et du mobilier liturgique ; autant de chantiers conduits en partenariat entre SeCRI et SIPAL auxquels l'EERV est associée.

Mentionnons encore les contacts avec le Service des affaires culturelles (SERAC) en relation directe avec la vie des lieux phares, avec la Police du Commerce, pour demander une simplification des déclarations de manifestations, et avec l'Académie de Police, pour pérenniser un service d'aumônerie encore embryonnaire.

### Préfectures et communes

Susana Garcia, secrétaire générale de la Fédération des paroisses catholiques dans le canton de Vaud (FEDEC) et Xavier Paillard, vice-président du CS, ont eu le plaisir de rencontrer l'ensemble des préfets du canton pour leur présenter le travail des Eglises et l'avis de droit précisant les obligations des communes à l'égard des Eglises reconnues de droit public. Par ailleurs, les préfets ont la plupart du temps honoré





les installations de ministres de leur présence pour souligner l'importance que l'Etat accorde au rôle des Eglises dans la société. Plusieurs préfets ont également répondu favorablement à des sollicitations du CS pour collaborer sur quelques dossiers ; qu'ils soient ici vivement remerciés pour leur précieuse collaboration.

En règle générale, les relations avec les communes sont gérées au niveau paroissial ou régional. Le CS n'est impliqué que dans des circonstances particulières, à la demande des parties. Pourtant, les contacts du CS avec la commune de Lausanne restent fréquents au vu des dossiers en lien à la cathédrale et aux autres lieux phares. S'il y a lieu de regretter l'impact négatif des restrictions budgétaires de la ville de Lausanne sur la vie et le renouvellement de la présence de l'Eglise en ville, en particulier en ce qui touche à l'utilisation et à l'aménagement de certains lieux de culte, il convient de se réjouir des relations constructives qui permettent la négociation.

#### **Faculté de théologie et de sciences des religions (FTSR)**

L'année 2012 a été marquée par le changement de doyen, suite au départ à la retraite du professeur Pierre Gisel. Le CS a pris contact avec le professeur Jörg Stolz, nouveau doyen, et a intensifié les relations avec le professeur Andreas Daetwiler, président du collège romand de théologie protestante qui est l'organe responsable du cursus de formation en théologie de niveau master.

Dans un esprit d'ouverture et d'attention marqué pour la filière de théologie, le CS a invité ce dernier au Synode de novembre. Il a redit à cette occasion l'importance pour l'EERV, comme pour les autres Eglises réformées romandes, d'un travail de formation de qualité des facultés de théologie. Par ailleurs, il a rap-

pelé que pour établir un programme adéquat, les besoins des Eglises, employeurs futurs de la majorité des étudiants, doivent être pris en compte. Dans cette perspective, des discussions sont actuellement en cours pour organiser un semestre de stage ecclésiale entre le Bachelor et le Master, de manière à offrir aux étudiants l'occasion d'une expérience pratique et d'une insertion en Eglise qui puisse enrichir leur cursus académique.

Le CS espère une concertation accrue entre les Eglises de la Conférence des Eglises Réformées de Suisse romande (CER) dans leur dialogue avec les facultés, de manière à ce que l'intérêt pour la qualité de la formation prime clairement sur les questions de localisation.

Force est de constater que la fragilité actuelle des facultés de théologie en Suisse romande découle en premier lieu du faible nombre d'étudiants. Si donc les Eglises ont à se préoccuper sérieusement de la question des vocations, les facultés ont aussi à charge de promouvoir avec différents partenaires d'autres métiers auxquels peuvent mener des études en théologie.

Enfin, le CS – en plein accord avec les autres Eglises membres de la CER – a réaffirmé son exigence d'un Master académique en théologie pour accéder au pastorat. En conséquence, il a clairement indiqué qu'il n'était pas intéressé au projet de Haute Ecole de Théologie, issu de la mouvance évangélique.

#### **L'Eglise catholique**

Les relations entre l'EERV et l'Eglise catholique dans le canton de Vaud peuvent être qualifiées d'excellentes. Alors que l'œcuménisme paraît souvent en panne tant dans les hautes sphères de l'Eglise catholique romaine que sur le terrain des paroisses, il est réjouissant de constater que la collaboration régulière entre les deux

Eglises reconnues de droit public dans le canton de Vaud est très constructive.

L'année écoulée a été marquée par de nombreux changements au sein de l'Eglise catholique : l'entrée en fonction de Charles Morerod comme nouvel évêque du diocèse de Lausanne, Genève et Fribourg, l'arrivée à Lausanne de Marc Donzé comme vicaire épiscopal dans le canton, puis la désignation de Michel Racloz comme délégué du vicaire épiscopal en remplacement de Jean-Marc Zwissig. L'immense travail de ce dernier, cheville ouvrière de la reconnaissance de droit public de l'Eglise catholique dans le canton et de la mise en place des missions exercées en commun, n'a pas souffert de tous ces changements.

La stabilité à la tête de la FEDEC et du CS a permis d'assurer une belle continuité, tant dans la gestion des dossiers, que dans l'esprit des relations de travail.

A noter, en premier lieu, les belles collaborations dans de nombreuses missions exercées en commun et les subsidiarités qui témoignent tant de la confiance mutuelle que d'une volonté claire du témoignage de l'Evangile ; mais également le lancement œcuménique de la lecture de l'Evangile de Luc dans des groupes de maisons ou les rencontres régulières entre les autorités d'Eglise qui permettent une collaboration efficace dans les relations à l'Etat et aux communes notamment.

Deux bémols peut-être : d'une part les difficultés récurrentes à se mettre d'accord sur des prises de parole publiques qui affaiblissent le positionnement commun des Eglises dans la société ; d'autre part les difficultés à surmonter les différences de structure, de gestion et de conception de la mission des deux institutions et leurs répercussions sur les activités de solidarité en particulier. Les chemins de consensus

évoqués dans le rapport 2011 sont un peu défrichés, mais il reste du travail pour les aménager !

### **D'autres partenaires**

Le CS entretient par ailleurs des relations institutionnelles et fraternelles plus ponctuelles avec de nombreux partenaires. Citons, à titre d'exemple, la Communauté israélite de Lausanne et du canton de Vaud (CILV), la Fédération évangélique Vaudoise (FEV), l'évêché de Sion et l'Eglise réformée du Valais (EREV) pour l'aumônerie du futur hôpital du Chablais, le vicariat épiscopal du canton de Fribourg et l'Eglise évangélique réformée fribourgeoise (EERF) pour les aumôneries du gymnase et de l'hôpital intercantonaux de la Broye.



## TOUTE L'ÉGLISE MISE À L'ÉPREUVE DU CHANGEMENT

**Douze ans après les bouleversements d'Eglise à Venir (EAV) et cinq ans après le changement de statut de l'EERV, l'année 2012 a été le théâtre de nouvelles mutations conséquentes pour les paroisses et les régions : des adaptations qui ont requis énormément d'engagement et qui ont engendré trop souvent plus de lassitude et de fatigue que d'élan et d'espérance.**

Force est de constater que les décisions prises par le Synode depuis 2010 ont passablement mis à l'épreuve la vie des paroisses et des régions durant l'année 2012. Que ce soit sur le plan de l'organisation de l'Eglise avec la diminution du nombre des régions et des forces ministérielles, sur le plan de la vie communautaire et spirituelle avec les décisions sur les Rameaux ou sur le plan éthique du rapport entre Eglise et société avec la décision d'un rite pour couples partenariés, elles ont eu des répercussions fortes sur l'ensemble des paroisses et des régions. Les rapports des régions, disponibles sur le site internet de l'EERV, et les extraits encadrés dans le présent rapport en témoignent.

Le Conseil synodal (CS) ne minimise en aucun cas l'impact de toutes ces mutations sur la vie des lieux d'Eglise, sur l'engagement des ministres et des laïcs et sur l'adhésion des paroissiennes et des paroissiens. Son attention se porte tant sur l'effet des changements et la motivation des personnes que sur l'importance de la cohésion et la cohérence de l'Eglise dans la société. Dans cette double perspective, le CS a d'une part intensifié ses contacts avec les régions et les paroisses ; sa participation systématique à l'ensemble des assemblées régionales, sa présence à de nombreuses rencontres et assemblées paroissiales et son implication requise à toutes les installations ont été autant d'occasions de rencontres et de partage. Le CS a d'autre part mis un accent particulier sur l'explication et l'application des décisions du Synode, pour une pratique commune de l'Eglise.

Les plaquettes sur les actes ecclésiastiques – en lien avec la recherche de fonds et la déclaration d'appartenance religieuse au contrôle des habitants –, ainsi que les prises de parole du CS dans l'EERV.fl@sh et sur le site internet en sont un reflet.

Avec les réactions de la base suite à la décision de principe du Synode d'un rite pour les couples de même sexe au bénéfice d'un partenariat enregistré, le CS prend acte de la nécessité d'encourager la réflexion et le débat en Eglise en amont des décisions synodales. Une pratique dans ce sens devra être développée, en tous cas au niveau cantonal et régional, parfois même au niveau paroissial, pour les importants chantiers à venir qui rejoignent les préoccupations de toute l'Eglise, notamment la question des ministères, celle plus large des vocations à s'engager en Eglise, l'évangélisation et encore la catéchèse.

Comme le soulignent quelques conseils régionaux, les nombreux changements à vivre ne sont pas sans effet sur la motivation des troupes ni sur le soutien financier à l'Eglise. Là où il a été entrepris, le travail en cours pour la recherche de fonds porte des fruits. Surtout, il se révèle bénéfique d'un point de vue communautaire et financier lorsqu'il lie clairement une meilleure information des paroissiennes et des paroissiens, tant sur la gestion financière de l'Eglise, que sur le sens de sa mission et de ses projets concrets. Les formations proposées aux régions par Eric Jaffrain, sur mandat du CS, sont suivies d'effets positifs ; c'est réjouissant.

La vie des régions en 2012 a également été marquée par la vacance prolongée de nombreux postes ministériels dans certaines régions, par les difficultés à faire aboutir des procédures de repourvue, mais aussi par les nombreuses installations de ministres suite à la validation de la répartition régionale de la dotation par le CS. Ces installations sont toujours de beaux moments de célébration et de rencontre ; elles sont le plus souvent l'occasion de souligner, par la présence du préfet, le rôle important reconnu par l'Etat aux Eglises dans la société civile.

Au-delà de ces considérations, tout en nuances de gris sur les difficultés de gestion d'une Eglise en profonde mutation, il convient de souligner la richesse très colorée des activités menées dans les 14 régions de l'EERV, leurs paroisses et leurs services communautaires. Pour exemple, les KidsGames de la région Joux – Orbe qui ont rassemblé 160 enfants de 7 à 14 ans, les

nombreux camps d'enfants, de jeunes ou inter-générationnels, les manifestations paroissiales et régionales riches de spiritualité et de convivialité, la croisière des Eglises de la Riviera réunissant plus de 700 participants sur un bateau de la CGN, la quatrième célébration nomade au temple Saint-Martin de Vevey, la célébration tripartite du Jeûne fédéral sur la place Pestalozzi à Yverdon, ou la célébration œcuménique réunissant 800 personnes issues de 9 communautés chrétiennes sous le marché couvert à Montreux... Autant d'événements qui ne sauraient cependant masquer tous les temps forts et les temps d'efforts de la vie paroissiale et régionale au quotidien... Une profonde gratitude va ici aux ministres et aux conseillers de paroisse qui ne ménagent ni leur temps ni leur énergie pour la célébration du culte, l'accompagnement des familles, la catéchèse pour tous les âges de la vie, les solidarités et la vie communautaire.

### **La région de Lausanne : une mutation pour un nouveau printemps de l'Évangile**

L'année 2012 a été pour la région 4 un temps d'intenses réflexions, interactions et prières, après la décision du Synode de réduire ses forces ministérielles de 22,5 à 16,5 équivalent plein temps (ce sera chose faite en été 2013, autant dire demain).

Mais il y a plus alarmant encore : reconnaissons-le, notre Eglise, surtout en ville, est en rapide déclin avec le vieillissement du groupe des fidèles et la diminution des dons, ainsi que le désintérêt du plus grand nombre, particulièrement des jeunes, à tel point qu'elle pourrait presque disparaître dans les 20 années qui viennent.

Cependant, notre constat est aussi positif. Malgré leurs fragilités, nos lieux d'Eglise recèlent des compétences considérables, en grande partie inexploitées. Et quatre Suisses sur cinq se disent en recherche de spiritualité et de Dieu : si notre Eglise, nos paroisses sont capables de répondre à cette attente, elles auront un bel avenir !

C'est forts de cette conviction que le conseil et l'Assemblée régionales ont décidé de relever positivement les défis actuels, en considérant cette crise comme l'occasion d'un nouvel essor. Notre projet, mûri tout au long de l'année, a pris la forme d'un « scénario » de 20 pages, qui vient d'être validé par le Conseil synodal et que nous voulons mettre en œuvre dans les mois et les années qui viennent. (...) Notre point de départ est un ressourcement spirituel indispensable, car nous avons besoin de plus de foi, d'amour et de joie pour agir.



#### **La région Morges – Aubonne : une nouvelle culture commune à développer**

(...) En diagonale, la région s'étend du bord du lac Léman au pied du Jura, de la paroisse de Lonay –Préverenges –Vullierens à celle de Gimel – Longirod. Il est très intéressant de mettre cette multiplicité de ressentis, de modes de vie et de pensée, de rassembler tous les paroissiens pour partager, communiquer et s'enrichir les uns des autres. Un objectif pour que les protestants communiquent de façon réelle et virtuelle.

Tout cela a déstabilisé la population qui a perdu ses habitudes, ses ministres... On remarque l'attachement au lieu de vie, au détriment de la région. Il est toujours très difficile de penser « région ».

De nombreux départs ont bouleversé l'équilibre ministériel de la région. Le poste Présence et solidarité a perdu sa ministre, Geneviève Spring, et a dû être provisoirement gelé.

Les problèmes financiers pour les petites paroisses sont toujours d'actualité.

Dans cette grande région, une des priorités est de créer une nouvelle culture à partir de celles des anciennes régions 3 et 4, et de permettre un fonctionnement efficace des services communautaires comme des paroisses.

Notre responsable de l'information régionale, en collaboration avec les ministres responsables de formations pour adultes, a édité un catalogue abondant. Notre MCO a travaillé avec les commissions aux nombreuses repourvues. (...)

L'année 2012 a été riche en rebondissements avec tous les changements induits par la fusion, le chassé-croisé des ministres, les ajustements à faire entre les membres de la région 3 et ceux de la région 4, la réduction de postes paroissiaux, les soucis financiers. Mais, dans l'ensemble, tout se met en place petit à petit. (...)

#### **La région Joux – Orbe : des courroies de transmission à soigner**

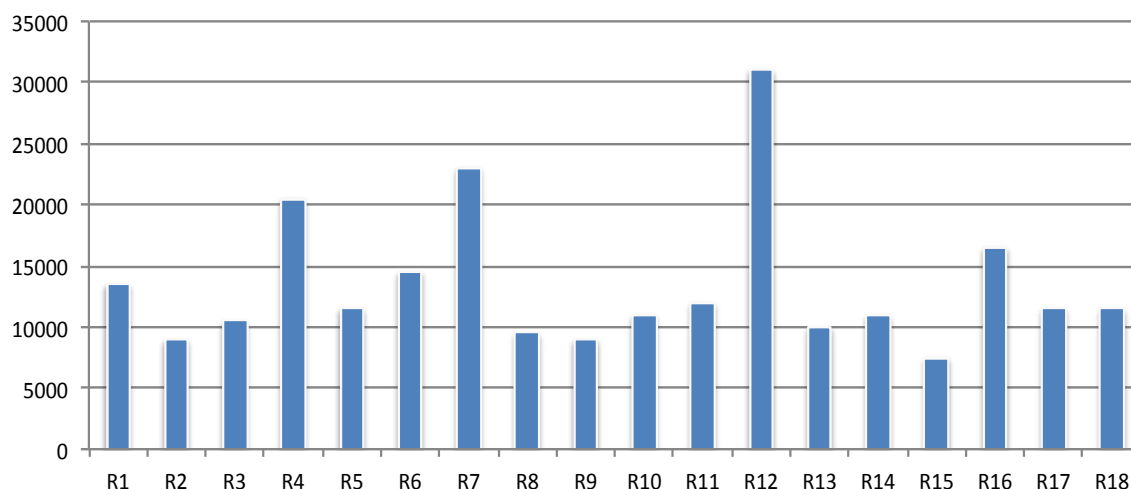
(...) Nous constatons que les préoccupations des lieux d'Eglise et de leurs conseils sont peu discutées au Synode qui, par contre, s'empare de questions qui ne faisaient pas discussion dans la région avant que ce dernier ne les thématise. Les préoccupations des lieux d'Eglise portent sur :

- la désaffection de plus en plus marquée des jeunes pour le catéchisme et les questions que cela soulève : faut-il 5 années de catéchisme ? comment adopter un modèle stable qui s'inscrive dans la durée ?
- la difficulté à recruter des conseillers de paroisse ou des moniteurs de culte de l'enfance.

La récente décision du Synode, plutôt que de nous aider à relever ces défis très immédiats, est venue les accentuer : démission d'un conseiller de paroisse ici, refus d'être installée de celle qui devait reprendre la présidence du conseil ailleurs, décision d'arrêter son implication au plan régional en fin de législature dans une troisième paroisse. Au-delà de ces cas particuliers, beaucoup disent ne plus vouloir soutenir financièrement le travail de l'EERV.

Nous regrettons donc que l'échelon synodal de l'Eglise rende plus difficile et chaotique la vie à l'échelon presbytéral et régional. C'est décourageant et démobilisant.

Vous trouvez dans les pages 14 à 21 quelques présentations graphiques des statistiques des régions relatives aux actes ecclésiastiques. Les données, consolidées par région dans le tableau ci-dessous, sont celles fournies par les paroisses pour chaque année civile et celles du contrôle des habitants pour un total de 242'451 protestants au 31.10.2012. Nous disposons des données de toutes les paroisses seulement à partir de 2010 et avons réussi à récupérer des données complètes uniquement pour les années 2002 et 2006. Dans la mesure où les régions ont été passablement remodelées ces dernières années, nous avons choisi de présenter pour la dernière fois cette année les statistiques en fonction des 18 régions EAV. Nous remercions Laurent Michel pour sa contribution à la représentation graphique des statistiques et espérons répondre ainsi aux attentes de la commission de gestion.



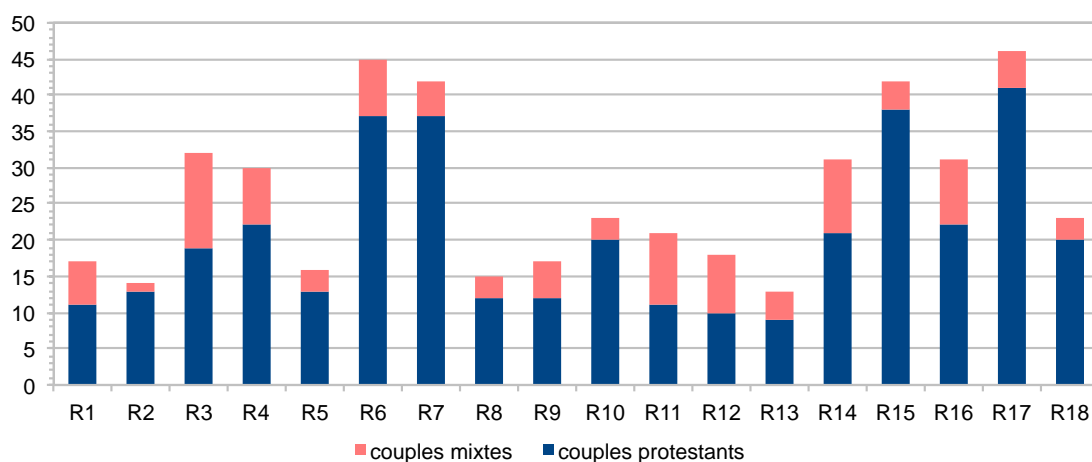
Actes eccl. 2012	Sexe	Total	R1	R2	R3	R4	R5	R6	R7	R8	R9	R10	R11	R12	R13	R14	R15	R16	R17	R18
Mariages réf.		368	11	13	19	22	13	37	37	12	12	20	11	10	9	21	38	22	41	20
Mariages mix.*		108	6	1	13	8	3	8	5	3	5	3	10	8	4	10	4	9	5	3
Mariages	Tot	476	17	14	32	30	16	45	42	15	17	23	21	18	13	31	42	31	46	23
SF	Tot	2673	128	54	93	196	100	158	264	107	72	121	118	348	108	145	94	240	182	145
Bapt. pt. enf.	H	332	11	10	17	22	16	20	31	23	21	19	13	20	21	11	18	15	17	27
	F	325	10	12	24	24	23	22	24	27	21	23	15	15	9	10	13	19	15	19
	Tot	657	21	22	41	46	39	42	55	50	42	42	28	35	30	21	31	34	32	46
Bapt. enf.	H	46	1	2	2	7	5	6	1	0	1	5	0	4	1	0	5	1	1	4
	F	58	4	3	0	6	1	7	2	2	1	6	1	4	4	3	6	1	2	5
	Tot	104	5	5	2	13	6	13	3	2	2	11	1	8	5	3	11	2	3	9
Bapt. Fête Alliance	H	34	3	1	1	1	3	2	5	0	2	1	1	1	5	0	4	4	0	0
	F	46	3	1	1	6	6	11	2	0	2	1	1	1	3	1	4	0	2	1
	Tot	80	6	2	2	7	9	13	7	0	4	2	2	2	8	1	8	4	2	1
Bapt. adultes	H	16	0	0	0	2	0	1	0	4	0	2	0	0	0	3	1	3	0	0
	F	29	1	1	0	4	1	5	3	3	1	0	0	1	1	0	1	4	1	2
	Tot	45	1	1	0	6	1	6	3	7	1	2	0	1	1	3	2	7	1	2
Baptêmes	Tot	886	33	30	45	72	55	74	68	59	49	57	31	46	44	28	52	47	38	58
Présent. pt. enf.	H	19	2	2	0	0	0	3	0	0	0	4	1	1	2	0	1	2	0	1
	F	16	0	0	2	1	0	4	1	0	3	1	0	0	0	0	0	1	0	3
	Tot	35	2	2	2	1	0	7	1	0	3	5	1	1	2	0	1	3	0	4
Bapt.+présent.	TOT	921	35	32	47	73	55	81	69	59	52	62	32	47	46	28	53	50	38	62
kt <sup>mènes</sup> ayant terminé instr.	H	581	15	10	16	61	39	38	69	51	32	49	17	29	27	13	28	26	24	37
	F	571	27	15	29	56	39	36	55	42	28	40	17	24	29	26	23	30	27	28
	Tot	1152	42	25	45	117	78	74	124	93	60	89	34	53	56	39	51	56	51	65

\* Dont un conjoint catholique ; compris dans le chiffre de la rubrique précédente.



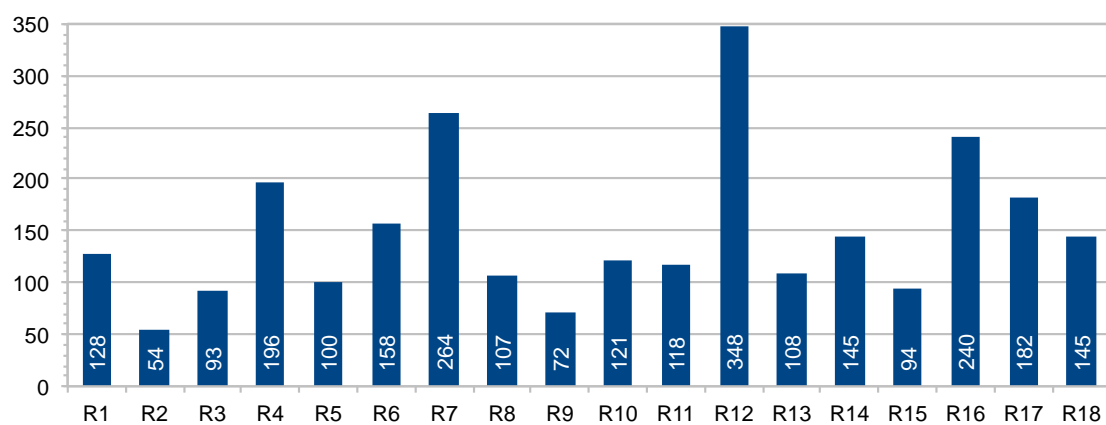
### Mariages

Total = 476 dont 108 mariages mixtes (dont 1 conjoint catholique)

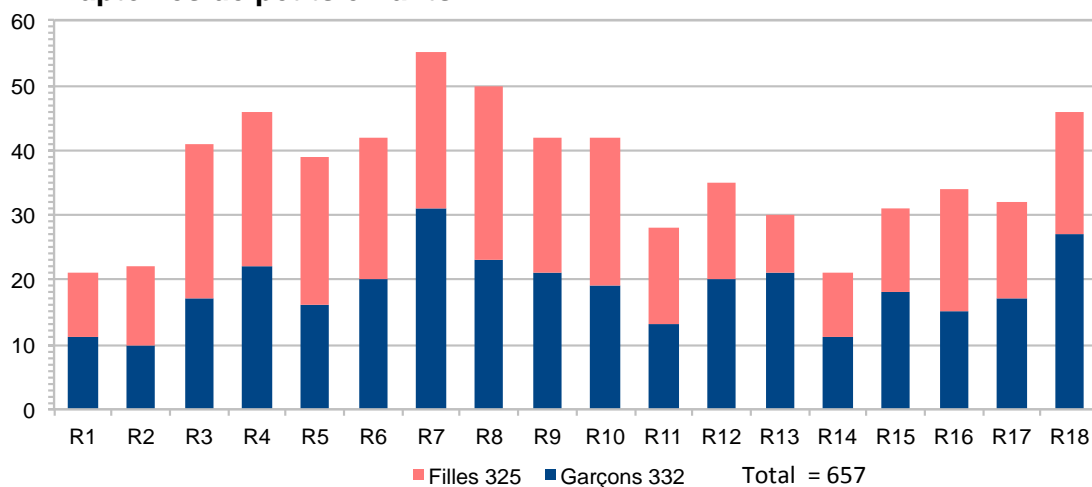


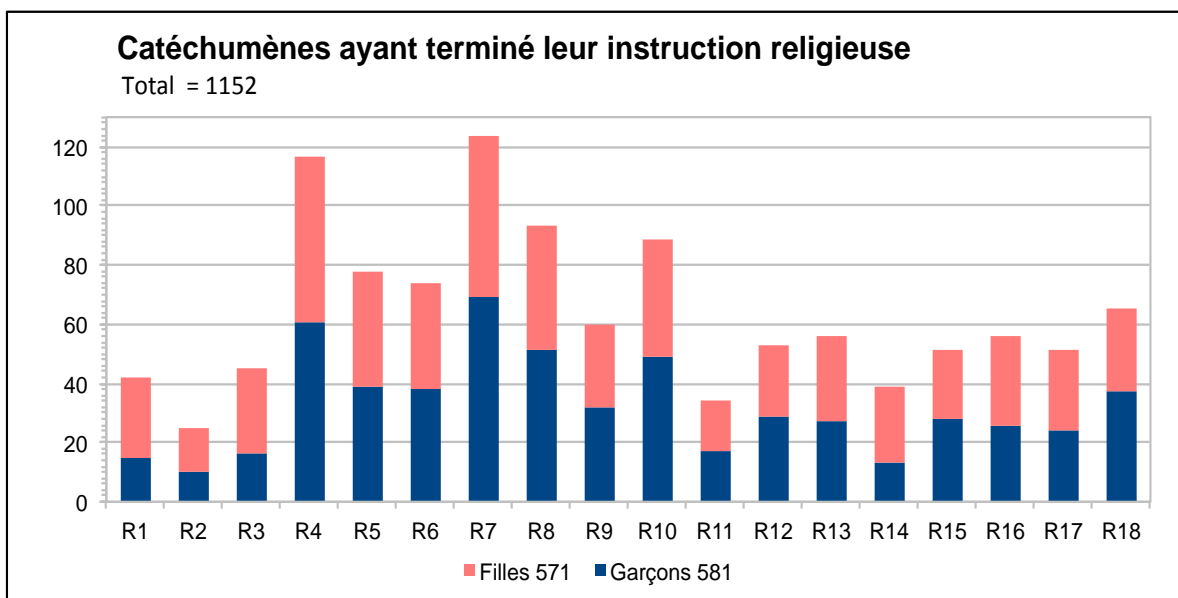
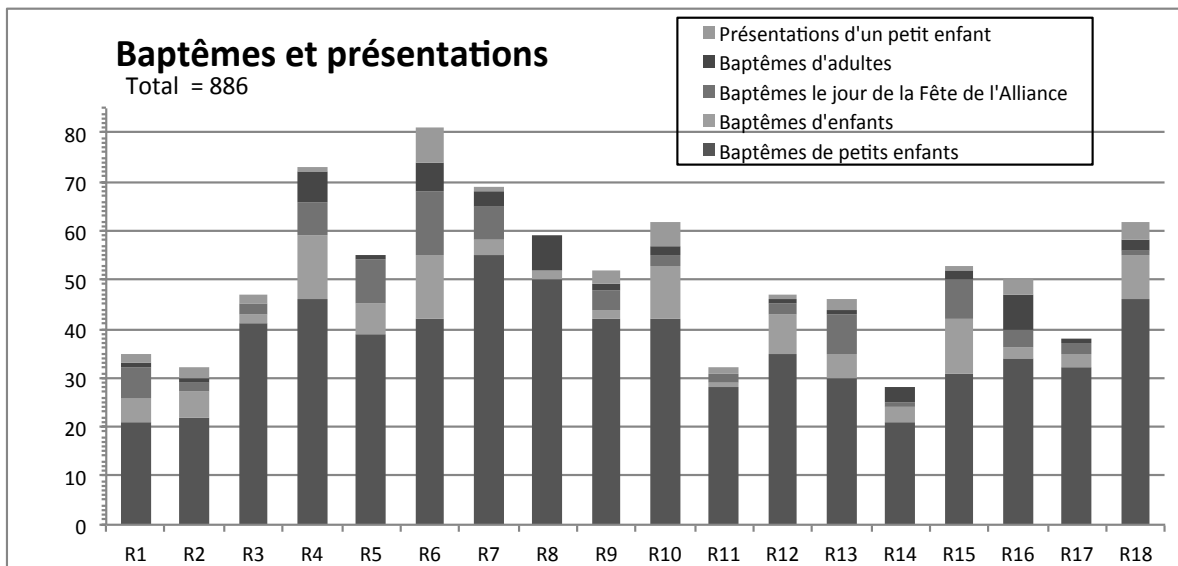
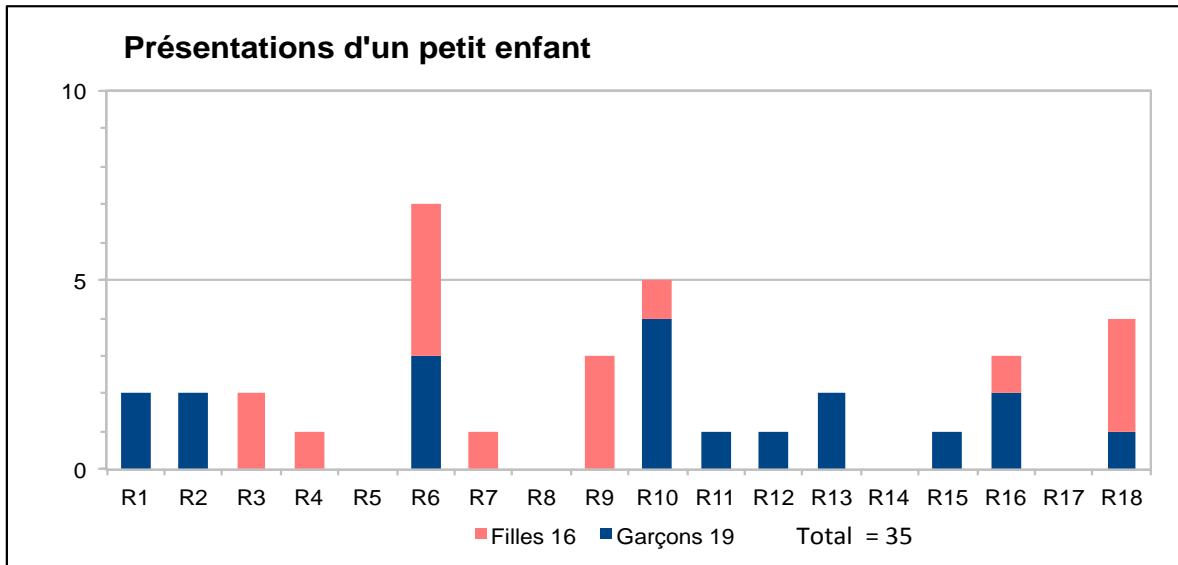
### Services funèbres

Total = 2673

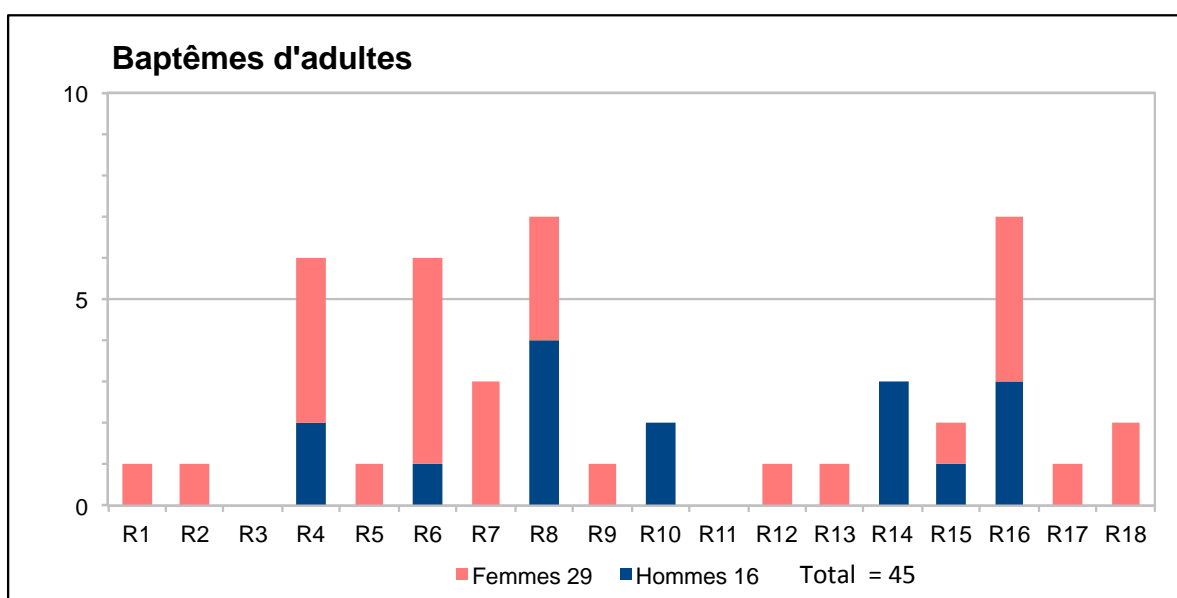
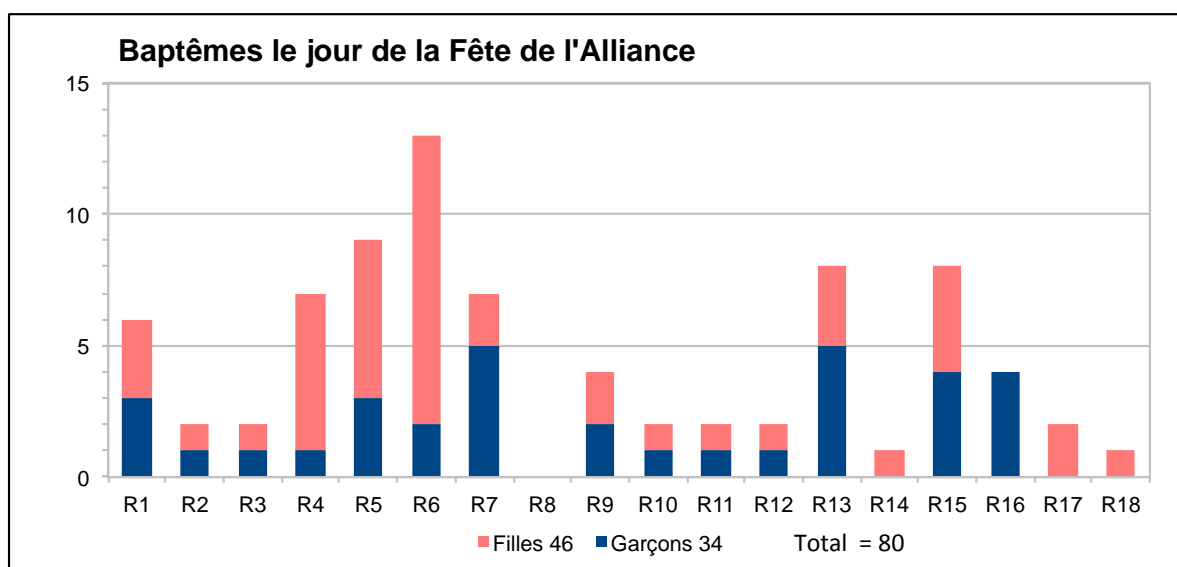
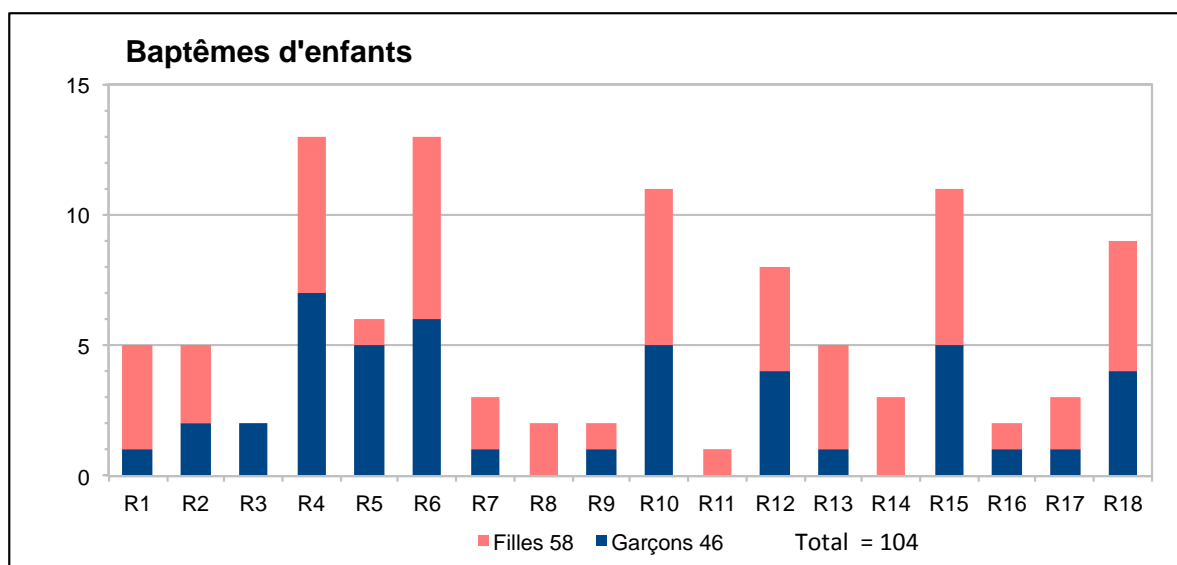


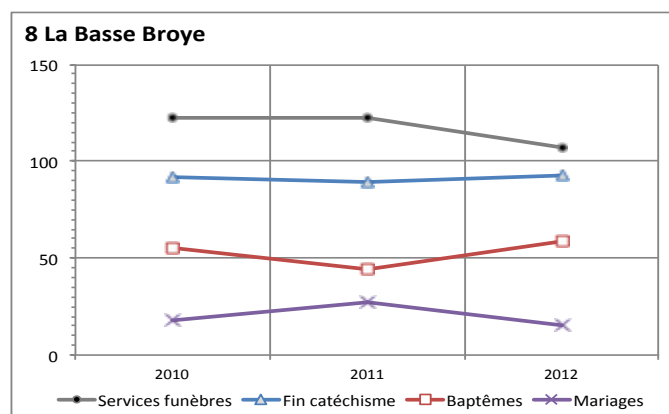
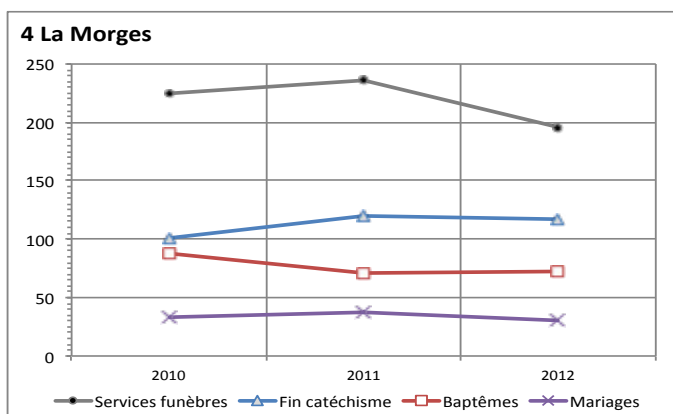
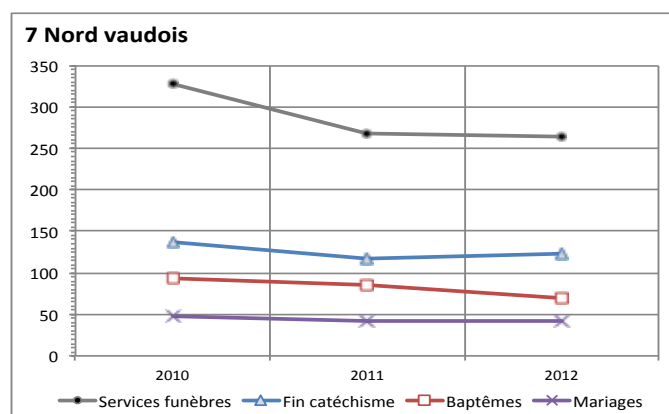
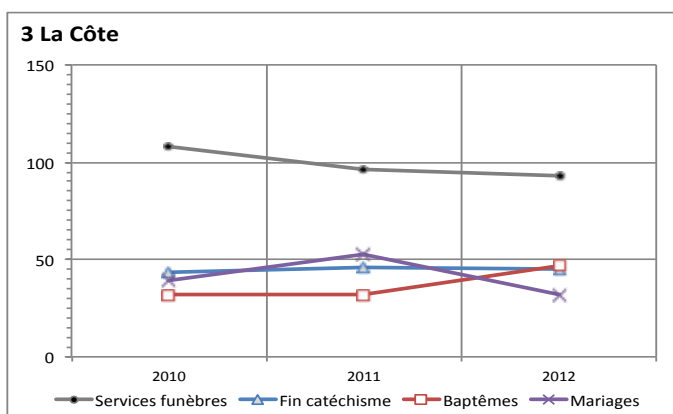
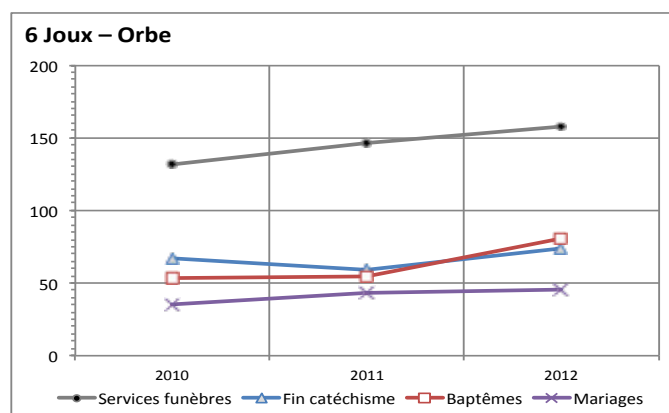
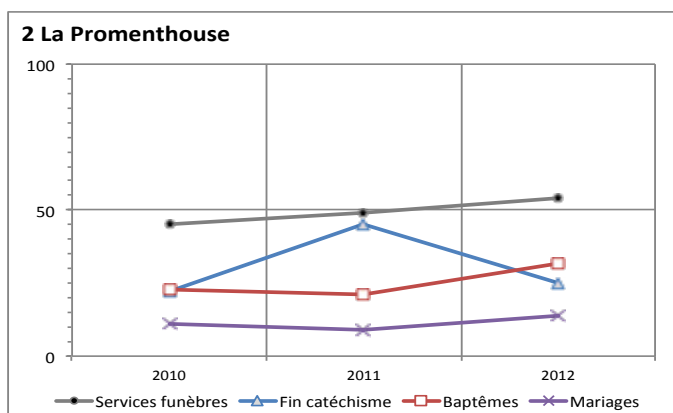
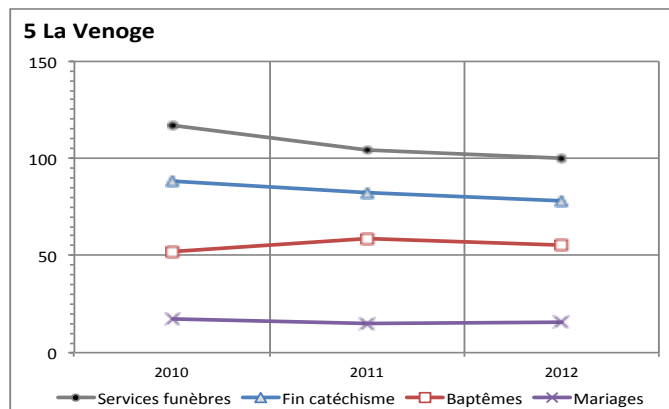
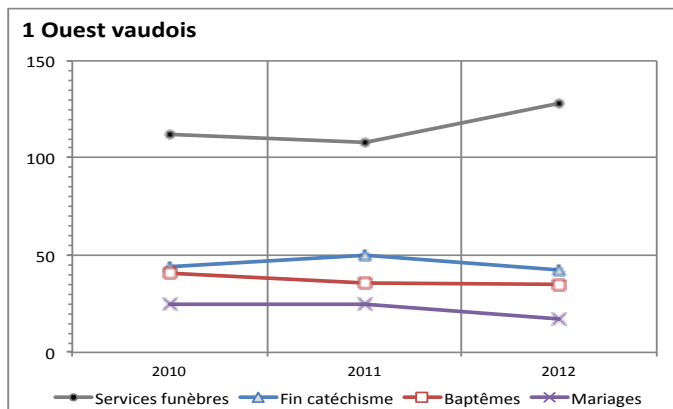
### Baptêmes de petits enfants

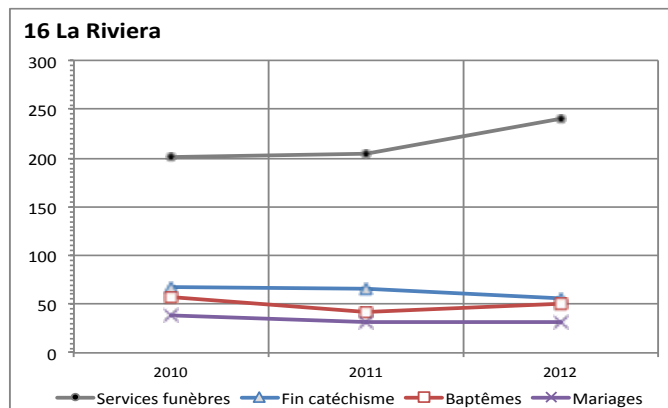
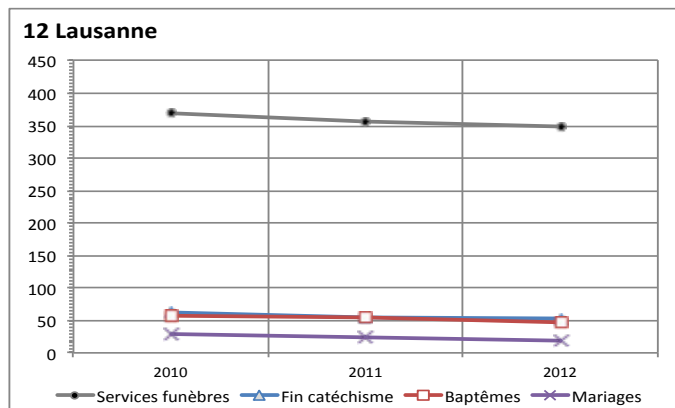
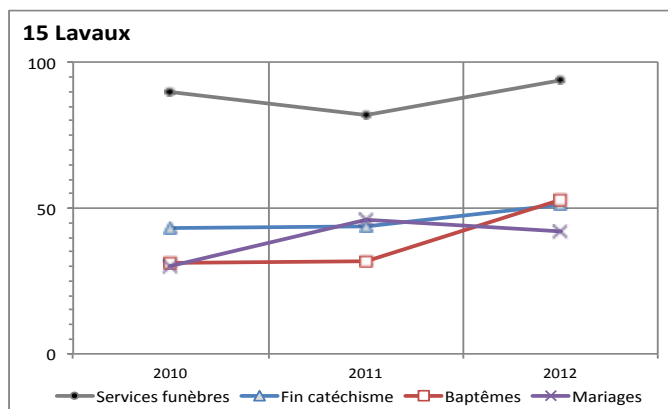
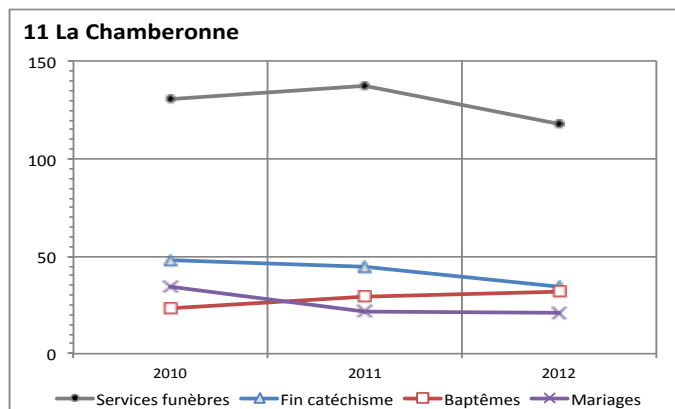
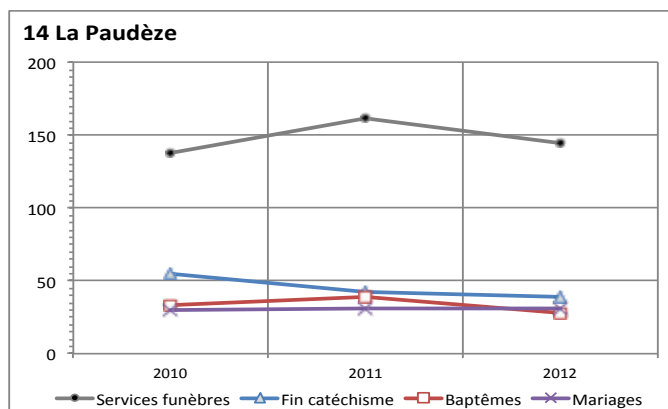
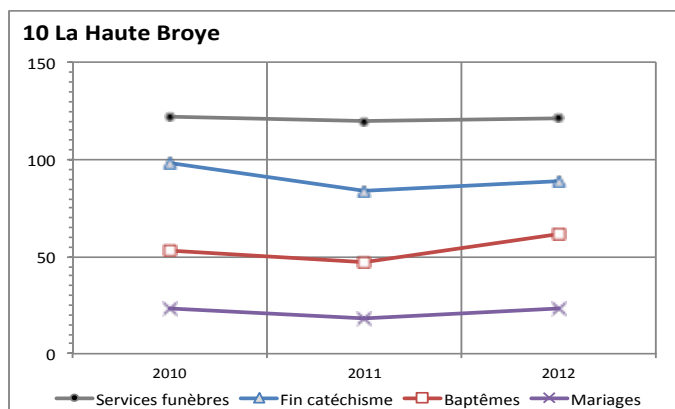
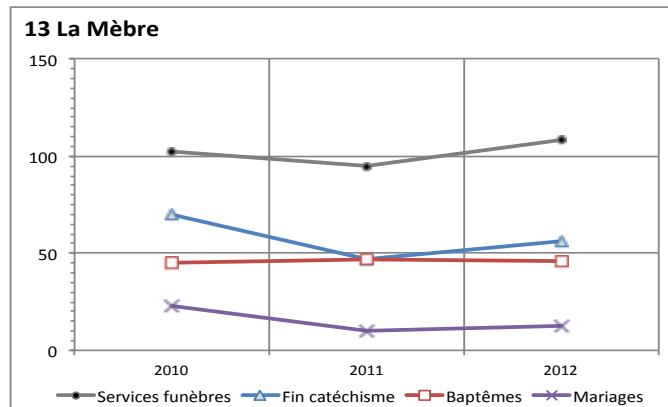
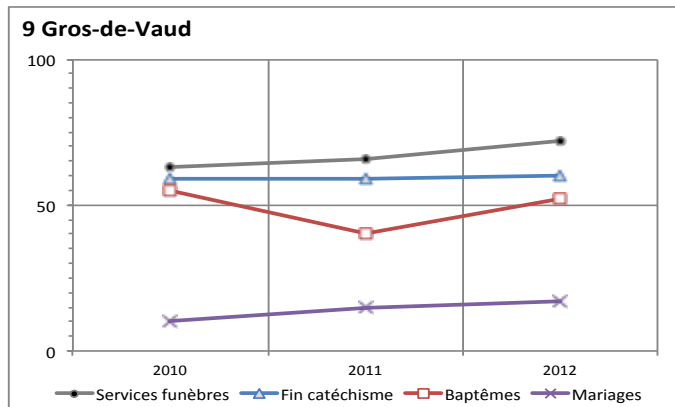


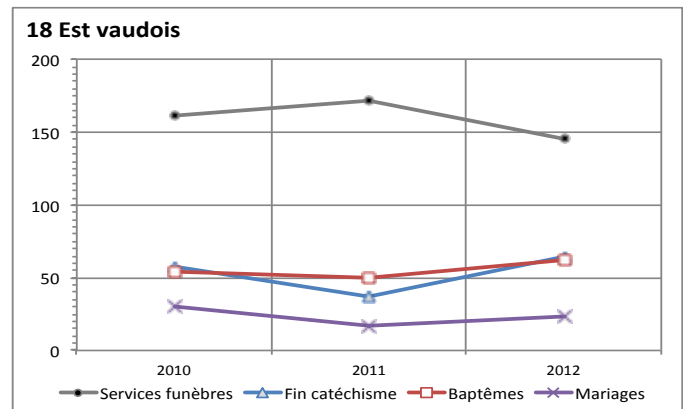
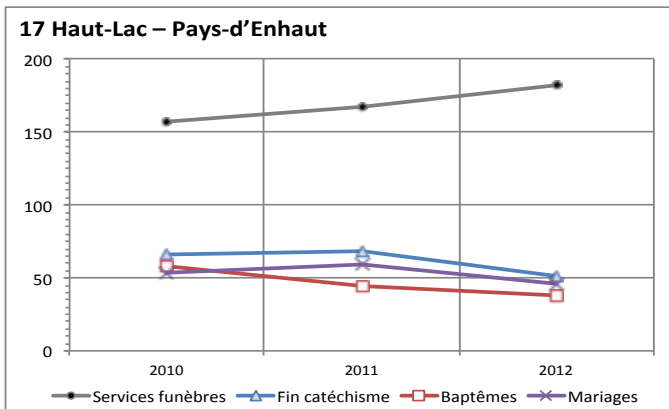








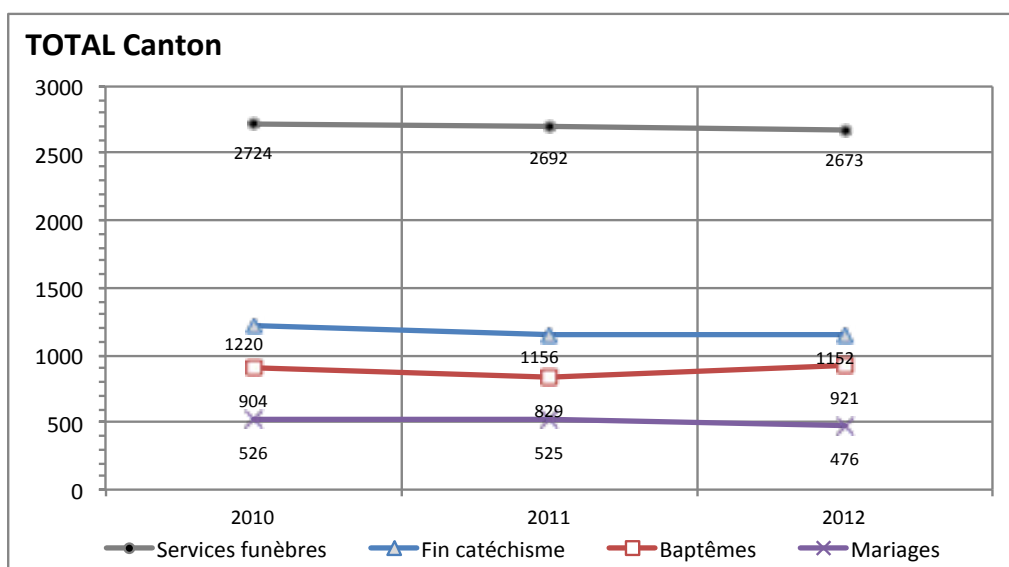




Les représentations graphiques par acte ecclésiastique (p. 14 à 17) devraient logiquement être proportionnelles à la population protestante de chaque région concernée (p.13). Si cela se vérifie pour les services funèbres (SF), tel n'est manifestement pas le cas pour les autres actes. Ceci s'explique globalement en fonction d'importantes différences de l'âge moyen de la population et de son rapport à la tradition religieuse d'une région à l'autre. Pour les mariages, il faut aussi tenir compte de quelques églises très utilisées.

La représentation graphique ci-dessous pour l'ensemble du canton révèle le parallélisme de l'évolution entre les actes ecclésiastiques, en légère mais constante diminution en ce qui concerne les services funèbres, les mariages et les fins de catéchisme. Ce fait est confirmé par la tendance sur les 12 dernières années présentée dans le rapport 2011. La courbe du nombre de baptême (-75 entre 2010 et 2011 et + 92 entre 2011 et 2012) peut surprendre. Il résulte probablement en partie de la réintroduction de la possibilité de demander le baptême aux Rameaux.

Les représentations graphiques par région sur les trois dernières années (p. 18-20) révèlent par contre des évolutions différentes entre les actes ecclésiastiques. Des enseignements significatifs sur la mission de l'EERV, pondérée en fonction de l'évolution démographique des différentes régions, ne pourront être tirés qu'à partir d'une analyse sur une plus grande période. Pour le rapport de fin de législature, les statistiques seront présentées en fonction des 11 régions actuelles.

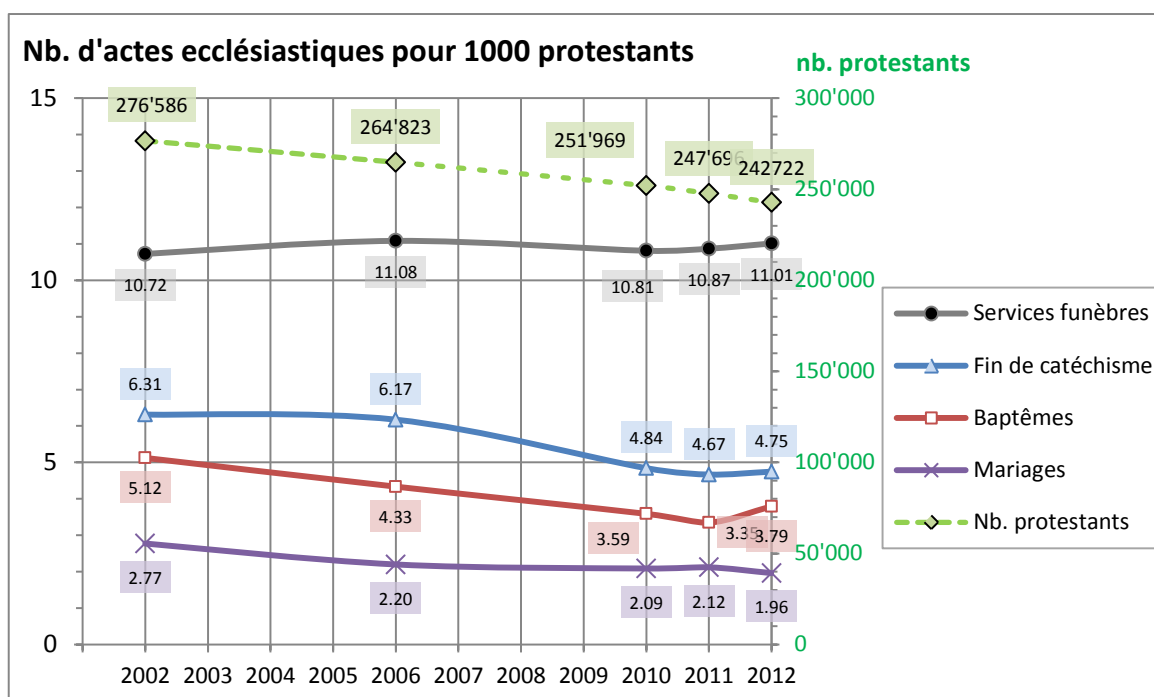




n° Baptêmes	n° Fin de kt	n° Mariages	n° SF	Année	n° Protestants	%o Baptêmes	%o Fin de kt	%o Mariages	%o SF
1417	1746	767	2966	2002	276'586	5.123 %o	6.313 %o	2.773 %o	10.724 %o
1148	1635	582	2935	2006	264'823	4.335 %o	6.174 %o	2.198 %o	11.083 %o
904	1220	526	2724	2010	251'969	3.588 %o	4.842 %o	2.088 %o	10.811 %o
829	1156	525	2692	2011	247'696	3.347 %o	4.667 %o	2.120 %o	10.868 %o
921	1152	476	2673	2012	242'722	3.794 %o	4.746 %o	1.961 %o	11.013 %o

Chute en % en 10 ans, entre 2002 et 2012.

-35%	-34%	-38%	-10%	2002-12	-12%
------	------	------	------	---------	------



Le tableau et le graphique ci-dessus permettent d'analyser l'évolution des actes ecclésiastiques sur l'ensemble du canton en regard de l'évolution de la population. Cette dernière nous est fournie par le Service des Communes et des relations institutionnelles (SECRI) selon les informations recueillies par le contrôle des habitants dans chaque commune, et que nous savons incomplètes (lire *supra* p. 7 du présent rapport).

Comparativement à une diminution annoncée par le SECRI de la population protestante de 12% en dix ans, le nombre de service funèbre ne baisse que de 10% alors que les nombres de baptême, de fin de catéchisme et de bénédiction de mariage chutent entre 34% et 38%. Une telle évolution ne s'explique que partiellement par le vieillissement de la population protestante du canton. Elle est surtout le reflet de la sécularisation de notre société et de la marginalisation de notre Eglise dans l'accompagnement des familles et des jeunes.

Ces chiffres sans concession témoignent clairement de la mutation profonde de notre Eglise, à laquelle on appartenait autrefois par conformisme et à laquelle on adhère aujourd'hui par conviction. En conséquence, les réflexions en cours sur la manière d'exercer notre mission d'Eglise au service de tous dans la société contemporaine sont essentielles et devront encore être intensifiées ces prochaines années.

## EPROUVÉ MAIS DYNAMIQUE

Le départ du conseiller synodal Pierre-André Glauser à fin juin a induit une phase de transition pour l'Office de la Chancellerie et des finances (OCF). Dans un premier temps, les tâches courantes (payements, budget, immobilier) ont été reprises par les autres conseillers. En novembre, avec une nouvelle élection, et au gré de quelques rocadés internes au Conseil synodal (CS), les tâches de trésorier et de répondant de l'OCF ont été définitivement confiées à Jean-Michel Sordet.

### Travailler pour le long terme

Pour l'OCF, 2012 a permis la poursuite du développement d'outils d'envergure pour l'avenir de l'EERV.

### Quid des projets annoncés en 2011 ?

- L'entreprise EPSITEC a travaillé sur l'annuaire informatique de l'EERV (AIDER). Un premier prototype a été présenté en octobre et les essais de transfert de données existantes ont commencé avec une région. Le transfert de l'ensemble des données se fera au printemps 2013, avec une mise en service du dispositif qui sera achevée à fin juin.
- Les tableaux de bord, qui doivent être intégrés au projet AIDER, ont fait l'objet de recommandations de la part de la commission consultative de l'OCF. Elles seront reprises lorsqu'AIDER sera opérationnel.
- Concernant la téléphonie IP, le questionnaire a fait apparaître la mauvaise qualité de certaines connexions et l'inadéquation de cette technique pour certains ministères. En collaboration avec un délégué de la Ministérielle, une solution de téléphonie mobile en remplacement de lignes IP et une prise en charge par l'EERV pour plusieurs postes ont été mises en œuvre.
- L'informatique de gestion a mis à jour les serveurs, la sécurité, le contrat de maintenance externe. Des réflexions ont été lancées sur une gestion électronique des documents et une messagerie unifiée. Une enquête sur les besoins spécifiques du secrétariat de l'Ale 31 a été effectuée.
- Le projet de recherche de fonds a permis de produire des documents et des outils spécifiques pour les paroisses et les régions. Différentes sensibilisations et formations ont été réalisées. Un dispositif de soutien modulable (helpdesk forfaitaire, offres de mandats à choix et à la demande pour lieu d'Eglise motivé) a été mis en place en octobre avec l'appui de notre mandataire pour assurer l'appropriation sur le terrain de la nouvelle manière de susciter le don.
- La politique immobilière a fait l'objet d'une réflexion générale. Ses axes seront précisés en 2013. Les premiers projets pour accueillir le siège de l'EERV à la Maison des Cèdres ont été présentés en septembre.
- La comptabilité a travaillé sur une nouvelle présentation des comptes et du budget, en particulier sur la simplification du processus d'édition des documents finaux.
- Trésoriers et caissiers régionaux : en mai, un forum des régions élargi leur a per-



mis de mieux s'approprier les procédures et les outils liés aux finances de l'Église. Habituellement, l'OCF réunit les trésoriers et caissiers régionaux deux fois par année (au moment des comptes puis du budget), pour un point de situation et un partage.

- Une commission consultative a été créée pour l'OCF et a siégé à trois reprises, essentiellement sur des questions informatiques. La répartition des tâches au sein de l'OCF a été revue et plusieurs procédures internes ont été finalisées. Il faut mentionner le changement de trésorier.

#### Activités significatives prévues pour 2013

- La poursuite des dossiers initiés (AIDER, tableaux de bord, recherche de fonds, politique immobilière, informatique de gestion, comptabilité).
- Les nouvelles conventions de subventionnement, l'introduction du contrôle ordinaire exigé par l'État, le projet pour la Maison des Cèdres, la préparation de la nouvelle législature.

## DIVERSITÉ DE SUPPORTS ET COHÉRENCE D'IMAGES

L'Office a traversé l'année à un rythme effréné. Il n'a cessé de jongler entre les demandes des lieux d'Eglise, les attentes du Conseil synodal (CS) et les projets initiés par l'équipe. Il s'est attelé à déclinier l'image et la pertinence de la mission de l'EERV sur une diversité de supports.

### Coups de cœur

Parmi les réussites de l'Office, l'application smartphone sur la cathédrale de Lausanne, la publication 2013 du calendrier de l'EERV et l'édition d'un jeu autour du baptême requièrent une attention particulière. La première a été lancée au mois de juillet, en trois langues : français, allemand, anglais. Elle permet au voyageur de découvrir la cathédrale sous un angle religieux et spirituel. Outre une brève introduction historique, cinq modules vidéos, audios et écrits ont été créés. Ils évoquent la Rose, le portail peint, les animaux sculptés, les grandes orgues et la tour du guet. Ce travail est le résultat de collaborations multiples. Son avantage réside dans le fait qu'il est susceptible de développements et que de nouveaux modules pourront voir le jour.

Le calendrier 2013 a certes provoqué quelques remous autour du choix des textes qui l'illustrent et des fêtes religieuses signalées. Les offices concernés ont pris bonne note des remarques. Mais quelle satisfaction de constater que 38 paroisses se sont jointes au projet (contre 22 l'année précédente et un service communautaire) pour une commande globale de 68'000 exemplaires. Chacune d'elles a eu loisir de personna-

liser quelques pages tandis que le graphisme et le cadre étaient pensés au niveau cantonal. Un beau travail de cohésion d'image qui ne piétine pas les particularités locales.

Enfin, à l'initiative et sur la base du travail d'un ministre de la Riviera en charge de la pastorale des enfants dans sa région, l'OIC a édité un jeu de plateau, sur un support souple mais résistant. Il permet d'animer des soirées avec plusieurs parents, parrains et marraines, en abordant divers thèmes liés à la célébration du baptême. Suite à plusieurs demandes, une version de ce jeu, sur un support rigide en format A3, sera livré à chaque paroisse courant février 2013.

### Du côté des publications

La décision synodale de changer le mode d'adressage de « bonne nouvelle » dans le courant 2013 a eu des conséquences dès le deuxième semestre de l'année écoulée. Des démarches pour obtenir l'aide à la presse de la part de la Poste ont été menées, de même que des entretiens avec l'imprimeur pour détailler au plus près et anticiper les implications de ce changement. C'est un travail important, mais les délais semblent suffisants pour le mener à bien.

#### L'OIC en quelques chiffres

En termes de ressources, l'Office compte 6 collaborateurs pour 4.8 EPT. Il convient d'y ajouter la présence de deux stagiaires en médiamatique qui effectuent des stages pratiques de 6 ou 12 mois dans le cadre de leur formation au Centre professionnel du nord vaudois. Il a produit cette année une quinzaine de vidéos diffusées sur le site institutionnel de l'Eglise et plus largement sur le web. Elles sont habituellement visionnées entre 300 et 700 fois. Le record est détenu par un chant de Philippe Corset, diacre, qui récolte 3748 vues. Le site, quant à lui, enregistre quelque 300 visites journalières. L'ensemble de l'équipe s'est réunie à 31 reprises en présence de la répondante du CS. Elle a discuté des réponses les plus adéquates aux sollicitations des divers lieux d'Eglise, ainsi que des demandes ponctuelles et de la mise en œuvre de la stratégie attendue par l'exécutif.



Comme annoncé, la charte rédactionnelle de l'EERV.fl@sh a été légèrement retravaillée. De même, la procédure pour soumettre un article. Ces modifications visent à fluidifier les liens du comité de rédaction avec les offices, services et partenaires institutionnels de l'Eglise, tout en s'assurant que les responsables de ces différents lieux soient au courant et approuvent les parutions. Un changement de maquette est prévu en 2013.

Relevons encore le travail fourni, en lien avec le dossier sur la recherche de fonds, pour éditer des brochures sur le mariage et le service funèbre.

Au niveau de la presse laïque, qu'elle soit écrite, radiophonique ou télévisuelle, nombre de sollicitations sont à relever. Le pool des porte-parole de l'EERV a répondu à beaucoup d'interviews tout en effectuant du média training de façon régulière. La formation, cette année, s'est déroulée à l'interne.

Un coup d'œil plus large sur la Romandie permet de signaler que la Conférence des Eglises de Suisse romande (CER) a discuté, lors de sa session d'été, d'un rapport fourni par les responsables de la communication des Eglises bernoise, genevoise, neuchâteloise et vaudoise, le directeur de Médias-pro et le porte-parole de la Fédération des Eglises Protestantes de Suisse (FEPS). Plusieurs pistes ont été évoquées pour stimuler des synergies, gagner en visibilité et en efficacité, tout en contrôlant les coûts. Une reprise de ce dossier et d'éventuels sondages dans les Synodes pourraient débiter en 2013.

### **Entre hier et demain**

En regard de l'élan et des attentes formulées en début 2012, force est de constater que certains projets ont pris du retard et que d'autres ne sont pas aussi prometteurs qu'escomptés. Ainsi, l'application EERV Cal ne connaît pas encore de mise à jour. Or, des améliorations notables sont attendues. L'ajout d'une dimension spirituelle née d'une collaboration avec les rédacteurs romands de la revue Pain de ce jour n'est pas la moindre.

Du côté des finances, les dons en ligne ne sont pas un succès. Le système est opérationnel mais il n'a guère été mis en avant. Une promotion reste à faire pour stimuler les donateurs. Il est à noter, par contre, que la version cantonale du calendrier distribué en fin d'année et muni de quelques bulletins de versement a d'ores et déjà généré des dons.

Un des défis de l'Office pour l'année en cours réside dans l'articulation des diverses facettes de son mandat. Les sollicitations des lieux d'Eglise sont toujours plus nombreuses et, dans le même temps, les propositions qui émanent de l'Office connaissent un succès grandissant. A côté de cela, il y a une politique générale de communication à développer tant à l'externe, qu'à l'interne. Chaque cas est différent. Chaque action nécessite ses propres supports et exige une réflexion sur le public visé. Pour une Eglise qui s'est longtemps adressée à tout le monde en général, en peinant à mettre des accents particuliers, la difficulté est de taille.

#### **Accent sur la formation**

Le CS accorde une importance particulière aux notions de cohésion et de cohérence. Il y voit un des enjeux majeurs favorisant la reconnaissance, par les acteurs politiques et sociaux, de l'apport spécifique de l'EERV dans la société. Pour accroître cette double réalité, les professionnels de l'Office ont développé de nombreuses offres de formation à l'attention des ministres et des laïcs. De l'ouverture et la gestion d'un compte Facebook (sur 5 demi-journées entre début septembre et fin novembre) à la prise de vue dans le but d'un petit reportage photo pour « bonne nouvelle » ou les sites paroissiaux et régionaux, en passant par la formation à l'administration des ministères de l'EERV, toutes les personnes intéressées ont pu acquérir ou développer des compétences qui profitent à tous.

## UN ENGAGEMENT SOUS-MARIN

**Doté d'un poste à 50%, avec un mandat éclaté en 6 domaines très différents, l'enjeu pour cet Office réside dans la capacité de son responsable à stimuler des collaborations avec d'autres lieux d'Eglise.**

Le quotidien de Serge Molla, responsable, est marqué par de nombreux contacts : avec les responsables des autres offices, les coordinateurs des services cantonaux, l'Espace culturel des Terreaux (ECT), les réseaux cinématographiques suisses et internationaux, les répondants des autres Eglises romandes en terme de culture et de dialogues. La multiplicité de ces échanges a permis à l'EERV d'être présente et de se profiler dans des lieux qui ne lui sont guère familiers.

### Cinéma et culture

Des jurys religieux, œcuménique ou confessionnel, existent au sein de plusieurs festivals. Pour la première fois cette année, une sollicitation a permis au responsable d'intégrer celui de la Mostra à Venise. Cet engagement – tout comme sa participation régulière à Cannes et à Nyon – lui a permis de développer des liens et d'augmenter ses connaissances du 7<sup>ème</sup> art. Autant d'occasions qui lui servent pour mieux répondre tant aux demandes du Cercle d'Etudes cinématographiques à Lausanne et Burier, qu'à des demandes ponctuelles de paroisses, régions et du CIDOC en matière de présentation de films ou de thématiques en lien avec des questions de foi et d'éthique dans lesquelles le cinéma apporte un éclairage.

Par ailleurs, la collaboration se poursuit avec l'ECT. L'Office y anime les temps de rencontres qui suivent les spectacles à l'issue de chaque première représentation. En outre, deux conférenciers ont été invités : Lytta Basset pour une série sur l'accompagnement spirituel et Frank

Lalou. Parfois présenté comme l'ambassadeur européen de la calligraphie hébraïque (il a entièrement calligraphié l'Evangile de Thomas), cet homme se distingue aussi par ses talents de peintre et ses études approfondies de l'ancien testament.

### Groupes de réflexion

L'Office a été impliqué dans plusieurs groupes de réflexion. Il a ainsi participé, avec les responsables de l'Office des Ressources humaines (ORH) et de l'Office de l'Information et de la communication (OIC), à l'organisation de deux demi-journées intitulées Tremplin©. Ce sont des temps de concertation et débats offerts aux ministres. En mars, puis en octobre, les thèmes de la spiritualité, de la communauté, de la communication et du culte ont fait l'objet de discussions et partage.

Investissement également sur la question de la mendicité. Des délégués réformés et catholiques se sont réunis à plusieurs reprises pour constituer un dossier sur ce sujet délicat. Ce dernier a été diffusé via le site internet et l'EERV. fl@sh ; il a permis au CS de faire un communiqué lors des débats lausannois sur une initiative intitulée « Stop à la mendicité » par métier. La probable reprise des discussions au niveau cantonal obligera sans doute le groupe à poursuivre ses réflexions.

Apport précieux enfin, avec l'appui de la commission consultative, sur le projet de rapport du CS concernant un acte liturgique pour les couples de même sexe au bénéfice d'un parte-

nariat enregistré. Dans un second temps, après la décision synodale, l'Office a produit un document précisant le statut de la Bible au sein de l'EERV et précisant les enjeux de sa lecture et de son interprétation.

### Environnement

Initiée en 2011 seulement, la réflexion en matière d'écologie et de développement durable s'inscrit timidement dans les lieux d'Eglise grâce à l'engagement de Sylvain Durnat, pasteur. Une meilleure valorisation de tout ce qui est produit par oeku constitue le point de départ de cet élan. Pour rappel, oeku est une association créée en 1986. Elle est le rassem-

blement de quelque 600 paroisses ou organisations liées aux Eglises. Elle est aujourd'hui reconnue comme organe de consultation par la Fédération des Eglises Protestantes de Suisse (FEPS) et par la Conférence des Evêques Suisses pour toutes les questions écologiques.

A côté de cela, un mini-site est désormais actif. Son but est d'encourager chacun à agir en faveur de l'environnement. L'animateur du site ayant la conviction que, pour un chrétien, le lien spirituel au Créateur passe par des gestes quotidiens concrets qui ménagent la planète.

La présence de quelques équipes « EERV » lors de *slow up* participe à cette même dynamique.

### Les lieux phares

Chacun des lieux s'est déployé durant l'année écoulée et leurs spécificités apparaissent toujours plus clairement. Du côté de La Cathédrale, il convient de relever le nombre et la qualité des expositions présentées. La collaboration avec le Service des affaires culturelles de l'Etat, encore impensable il y a quelques années, fut un succès et ne restera pas sans suite. Les cultes avec la participation de paroisses du canton sont une initiative originale qui permet de tisser des ponts entre les lieux d'Eglise.

L'esprit saint se distingue par le cap qu'il poursuit : décliner son oasis par un ministère d'écoute, de prière et de prédication dans un souci de régularité et de constance. Les liens qui se sont développés avec la Haute Ecole de Musique sont à souligner. Ils ont abouti à l'organisation systématique de concerts avant le culte du samedi soir ; certains musiciens acceptant même d'accompagner liturgiquement la célébration.

Saint-Laurent-Eglise a poursuivi son travail de renouvellement culturel. Plusieurs célébrations ont ainsi été retransmises tant par la radio que par la télévision.

Une évaluation aura lieu en 2013.

### Dialogues

Les questions œcuméniques et interreligieuses sont rattachées à l'OES. Il convient de noter ici la richesse et la variété des actions qui sont régulièrement menées et vécues avec des représentants d'autres confessions ou religions. Les célébrations mensuelles de la Parole à la cathédrale, une réflexion entre chrétiens sur les enjeux de la prière interreligieuse, les journées d'Arras – cette année à Crêt-Bérard – sur le thème de la liberté religieuse ou l'organisation de la Semaine des religions dans le canton ont été autant d'occasions de découvrir la foi des autres en interrogeant les fondements de la sienne.

## ABORDER LA TRANSITION DE MANIÈRE ACTIVE

Au cœur de la mutation sociale et culturelle en cours dans la société occidentale, bien des changements se font sentir de manière pressante aux acteurs de la vie de l'EERV. Les demandes d'accompagnement spirituel et religieux se déplacent, les besoins en communication exigent un professionnalisme croissant, la gestion des lieux d'Eglise, ainsi que le travail des ministres requièrent de nouvelles inventivités. L'Office des Ressources humaines (ORH) s'efforce d'accompagner les situations critiques, de favoriser la concertation en matière d'animation ecclésiale et d'outiller la recherche d'une nouvelle manière de faire Eglise.

Les derniers projets de dotation des régions ont été avalisés par le Conseil synodal (CS) durant 2012. Durant cette année, l'ORH a consacré de nombreuses heures à trouver des solutions pour pallier à une faiblesse de l'effectif ministériel qui, en parallèle à la réduction des dotations, commence à se manifester clairement. Quelque 30 vicaires retraités ont ainsi œuvré dans les paroisses pour remédier aux absences de ministres ou aux vacances de postes. Afin de dépasser la simple gestion réactive, l'ORH a entrepris plusieurs démarches proactives : un affinement des projections en matière de personnel et de finances, la mise en œuvre anticipée d'une diminution de la dotation initialement prévue pour 2018, une offre d'accompagnement destinée aux conseils pour le redimensionnement des activités intitulée « Faire autrement, avec moins ». L'Office a, par ailleurs, mené une étude des situations de maladie survenues ces dernières années et conçu, avec une spécialiste, un dispositif de prévention du burn-out qui entrera en vigueur dans le courant de l'année 2013. Cela, même si les chiffres que l'Office tient à jour indiquent que le taux d'absentéisme dans l'EERV reste dans des proportions rassurantes. Plus globalement, l'ORH mène une réflexion systématique avec l'ensemble des acteurs sur les modalités de gestion d'une Eglise au déploiement plus modeste mais douée d'une force de témoignage accrue.

### Alimenter le développement

Parallèlement à la gestion de la diminution, l'ORH persévère dans la mise en œuvre d'une dynamique concertée de développement continu de l'activité. Il a contribué, avec les responsables des autres Eglises romandes et le directeur de l'Office protestant de la formation (OPF), au renforcement du dispositif de formation professionnelle des ministres. Attentif aux besoins en compétences des pasteurs et des diacres, il a encouragé et soutenu de nombreuses démarches particulières de formation. Parmi les nouvelles formations apparues durant l'année, on signalera des cours relatifs à l'usage professionnel des réseaux sociaux, des conférences relatives à l'édification de tissus communautaires, ainsi que des essais en matière de vie spirituelle d'équipe ou d'animation intégrant les émotions et le corps. La synergie avec les autres responsables d'office, les coordinateurs des régions et des services cantonaux a permis d'esquisser de nouvelles pistes pour la collaboration en Eglise, ainsi que de profiler des points d'attention essentiels à travailler dans les années qui viennent : la gestion participative, l'analyse interpersonnelle de l'activité professionnelle et le renforcement d'une spiritualité communautaire. Des rencontres de concertation et de débat intitulées



Tremplin© ont réuni, à deux reprises, le tiers des ministres et permis de se questionner ensemble sur l'avenir de la vie communautaire, de la communication ou du culte. Une tournée de visites à l'ensemble des conseils (paroissiaux, régionaux, des services communautaires et des MiCo) de l'EERV amorcée, en collaboration avec l'Office de l'Information et de la communication (OIC), a permis par ailleurs, de prendre le pouls de la vie de l'Eglise, tout en soignant le lien et en développant la confiance. Au travers de ses différents projets développementaux, l'ORH se prépare à entrer de plain-pied dans le projet d'une nouvelle évangélisation décidée récemment par le Synode.

#### Susciter des vocations

Quoiqu'une Eglise réformée ne se résume pas à ses ministres, l'ORH s'est attelée à l'épineuse question des vocations – ministérielles en particulier. Un groupe de travail ad hoc planche ainsi, depuis début 2012, à des journées et à des campagnes de promotion du ministère. C'est dans ce même mouvement que le pasteur Jean-Marc Savary a été retenu – pour sa connaissance des jeunes adultes et son aisance à les mettre en chemin – pour prendre la suite, dès mars 2013, du pasteur Pierre Gardon. Il sera chargé de la formation des ministres. Si aucune mécanique managériale ne suffit évidemment à susciter en elle-même des vocations, une vie d'Eglise qui se renouvelle – alliée à une réforme de la formation au ministère, ainsi qu'à un discours positif sur le métier pastoral/diaconal – peut certainement contribuer à interpeller des jeunes adultes et à réamorcer des entrées en formation théologique. L'équipe de l'ORH y croit et y travaille.

#### Perspectives

La préparation du dossier du CS sur la théologie des ministères a aussi imprégné les réflexions faites en 2012 sur la relève, la formation, les engagements et les dotations. Quelles que soient les décisions relatives à ce dossier – soumis aux membres du Synode lors de la session de mars 2013, puis de février 2014 –, elles influenceront de manière importante et durable la gestion, au sens large, des ressources humaines. L'attention que le CS et l'ORH tiennent à porter aux mesures qui découleront des décisions prises sera un gage de la qualité et de la sérénité avec laquelle la transition sera vécue par les acteurs actuels et futurs de l'Eglise.



## DÉCIDER ET METTRE EN ŒUVRE : TOUT UN PARCOURS

En 2008 et 2009, le Synode mettait la dernière main au projet *Chemins de vie et de foi* (CVDF). L'application de ces décisions de principe a été confiée en son temps à un groupe de mise en œuvre (GMO) qui a travaillé de son mieux pour implanter le nouveau concept sur le terrain.

Peu à peu, le Conseil synodal (CS) a pris conscience que, de la décision du Synode à son application sur le terrain, la distance était parfois grande ! Le document débattu et les décisions prises ne suffisent en effet pas forcément aux ministres et aux conseils pour comprendre dans le détail ce qui est attendu de leur part. C'est pourquoi, fin 2011 et début 2012, le Service cantonal Formation et accompagnement (SFA) s'est penché sur la possibilité de publier un document explicitant le concept *Chemins de vie et de foi*. Il s'agissait de clarifier un certain nombre d'indications portant sur les programmes attendus, sur les thèmes fondamentaux à aborder, sur la structure du parcours proposé aux jeunes, etc. Ce document aurait pu devenir une directive du

CS décrivant les contenus et les limites du mandat confié aux acteurs de la catéchèse, notamment en ce qui concerne les adolescents (5<sup>e</sup> à 9<sup>e</sup> année scolaire). Or, dans la même période, un certain nombre de questions et problèmes remontaient de la base vers le SFA et le CS (par exemple : la difficulté d'inscrire les enfants en 5<sup>e</sup> année ; ou la difficulté de présenter aux parents un catéchisme s'étendant de la 5<sup>e</sup> à la 9<sup>e</sup> année...). Au printemps 2012, une analyse a donc été faite et le CS a pris l'option de ne pas aller vers une nouvelle directive, mais plutôt vers une évaluation. Le but de cette démarche : comprendre les difficultés et en mesurer la portée avant de prescrire à nouveau. Ainsi, le CS a élaboré, dans le courant de l'année, un pro-

### Les Rameaux : un défi catéchétique

En compagnie du Service Vie communautaire et culturelle (SVCC), le SFA a été chargé d'accompagner les ministres responsables des catéchumènes dans la préparation des Rameaux. Pour la première fois en 2012, la nouvelle formule a réuni, dans une même célébration, la bénédiction de tous les catéchumènes et les confirmations ou les baptêmes de ceux qui en avaient fait le choix.

Ainsi, la cérémonie par laquelle l'EERV marque la fin du catéchisme a pris une nouvelle forme. Les ministres et autres catéchètes ont dû adapter leur pratique antérieure, revoir la manière de présenter les Rameaux aux jeunes, repenser les démarches pour les préparer, inventer comment expliquer les choix possibles et les prises de parole attendues de leur part. Cette tâche a été exigeante pour les ministres de terrain, sans compter qu'elle a soulevé un certain nombre de contestations. Le ministre cantonal KT-jeunesse, en compagnie du ministre VCC et du conseiller synodal répondant, ont dû beaucoup expliquer, détailler, encourager, et parfois aussi contester quelques choix individuels ou locaux. La question de savoir si la bénédiction des catéchumènes devait être un geste individuel ou collectif a servi de surface de projection à certaines de ces contestations. Au cours de diverses rencontres sur le terrain, le CS a fait la part de ce qu'il pouvait assouplir et de ce qu'il devait maintenir dans les directives émises. Il a notamment été convenu que la bénédiction pourrait être individualisée, et qu'une évaluation de la nouvelle formule aurait lieu sitôt après les Rameaux.

Cette évaluation a davantage porté sur la célébration elle-même que sur le parcours catéchétique qui devait la préparer. Le CS regrette que le matériel d'animation prévu pour préparer la célébration ait été diffusé tardivement et se soit révélé de qualité insuffisante. Un nouveau travail n'a pas permis de fournir à la rentrée de l'automne 2012 une nouvelle version de ce dossier catéchétique. A l'heure d'écrire ces lignes, il est trop tôt pour savoir si le parcours vers la deuxième édition des Rameaux a permis à tous les acteurs une appropriation plus satisfaisante de la nouvelle formule.



jet d'évaluation de CVDF et désigné un groupe pour s'en occuper. Le groupe a été volontairement rendu distinct du SFA pour qu'il ait toute la distance nécessaire afin d'analyser ce qui va bien ou moins bien dans le petit monde de la catéchèse vaudoise. En étant confiée à un groupe ad hoc, l'évaluation ne vient pas non plus surcharger le SFA. La grande part de cette évaluation devrait avoir lieu à l'automne 2013 et ses résultats présentés au Synode, dès 2014. Si l'évaluation devait conduire à proposer des changements, ceux-ci seraient décidés dans un second temps.

En 2012, le conseil du SFA connaît plusieurs soucis (absence à l'étranger d'un membre ; longue maladie d'un autre ; démission d'un troisième). C'est affaibli et à la recherche d'un nouveau souffle qu'il arrive en fin d'année !

Au flou du concept catéchétique des adolescents, s'ajoutent la dispersion des acteurs de

la formation d'adultes, les effectifs minimaux dans la plupart des secteurs, ou encore la difficulté grandissante d'inviter les tout jeunes enfants aux rencontres des paroisses (à cause des données des contrôles des habitants de plus en plus insuffisantes). Il en résulte l'immensité du défi de la catéchèse et de l'accompagnement des enfants, des jeunes et des adultes. Mais ceux qui s'y coltinent racontent aussi les moments de grande satisfaction, la beauté des rencontres, l'intensité des découvertes humaines et spirituelles.

*Retrouver l'élan qui nous habite, le vivre et le transmettre.*

#### Des temps forts

La mission courante de faire avancer enfants, jeunes et adultes sur les chemins de vie et de foi appartient aux paroisses et services régionaux de l'Eglise, aux ministres, conseils et bénévoles : leur tâche est immense, fidèle, persévérante, quotidienne. La chance des ministres d'un service cantonal est de pouvoir offrir, de loin en loin, des rendez-vous spéciaux :

- Le ministre enfance, accompagné d'une grande équipe et en collaboration avec Crêt-Bérard, a pu réunir 600 enfants et leurs accompagnants, pour une double journée, début mai. Réunis en août à Enney, en Gruyère, des enfants appartenant à des paroisses qui n'auraient peut-être pas pu mettre sur pied un tel événement ont pu vivre cinq jours de « Jeux Olympiques ».
- Le ministre adolescence-jeunesse, entouré de quelques collègues de la plateforme KT-Jeunesse, a plusieurs fois réuni les Jacks en formation : les outils et le développement personnel qu'ils reçoivent à ces occasions les rendent capables de prendre en charge à leur tour des jeunes de chez eux.
- Les ministres responsables de la formation d'adultes ont organisé le 50<sup>e</sup> anniversaire de Cèdres formation : un événement de grande ampleur, de haute teneur intellectuelle, qui a thématisé et porté à la réflexion d'un nombreux public le rapport complexe que la foi chrétienne entretient avec quelques défis scientifiques ultra-récents.

Activités quotidiennes de terrain et temps forts se complètent et se fécondent mutuellement, pour le plus grand bénéfice des enfants et de leur famille, des jeunes et des adultes en chemin.

## L'ÉVANGILE HORS LES MURS

Des acteurs Santé et solidarité qui se laissent interpeller, déplacer et élargissent leur regard.

L'accompagnement spirituel interpellé par une enquête anthropologique sur les deuils et pertes, l'élargissement de la mission aux migrants européens en précarité ou la nécessaire redéfinition des activités des conseils de services communautaires Présence et solidarité sont des signes que ces ministères, qui vont à la rencontre des autres, bougent et témoignent d'une grande vitalité.

### Conseil

Le conseil du Service cantonal Santé et solidarité (SSaS) a pris congé de son président, Roland Besse, au début de l'été : connaisseur des rouages de l'EERV et des différentes solidarités, il a cherché à mettre ensemble divers acteurs pour permettre à l'Eglise d'être toujours plus au service des petits. Liliane Rudaz a repris la présidence et a mis ses compétences au service des ministères de la santé et de la solidarité dans l'EERV.

Les ministres en charge de la solidarité (ministres de services communautaires et aumôniers) ont été rassemblés à deux reprises : lors d'une rencontre de ressourcement selon la spiritualité ignacienne,

et lors d'une rencontre de formation sur le thème de la dépendance et de la co-dépendance.

Les acteurs réformés des missions communes dans le domaine de la santé et de la solidarité se sont réunis le temps d'une soirée sur le thème des « aides financières directes » – est-ce le rôle des aumôniers de distribuer de telles aides ? Si la problématique œcuménique autour de cette question n'a pas pu être résolue ce soir-là, il est fortement ressorti qu'il n'y a pas de différence fondamentale en terme de ministère, entre un café offert et Fr. 1'000.– donnés, l'essentiel étant ce qui se joue dans la relation.

### Dossier deuils et pertes

Cette année 2012 a vu la fin de l'étude « deuils et pertes, une enquête anthropologique sur l'accompagnement spirituel » menée par Valérie Clerc et la publication des résultats. La journée du Service a porté sur ce thème, avec l'intervention de la chercheuse et un apport biblique. Bien que limitée dans le temps et dans l'échantillonnage des personnes interrogées, cette enquête

#### Nouvelle migration, nouvelle pauvreté

Jusqu'à la fin du mois d'août, date à partir de laquelle les ressortissants des ex-pays balkaniques ont été systématiquement envoyés au CEP de Bâle pour une procédure accélérée, les aumôniers de Vallorbe ont rencontré beaucoup de familles roms avec de nombreux enfants de tous âges et des jeunes ayant suivi une scolarité dans un pays européen occidental, désormais coupés de leurs amitiés et de toute possibilité de formation, errant d'une terre à l'autre avec les leurs. Le Point d'Appui a aussi reçu un nombre important d'Européens ou résidents de pays d'Europe en recherche d'emploi. En été, les médiateurs et leur conseil ont dû répondre à la demande de vingt-quatre Roms que la commune de Lausanne chassait de la serre où ils avaient un toit. Ils leur ont trouvé des hébergements transitoires en réseau avec les paroisses réformées et essayé de les encourager à l'emploi. Nouvelle population précarisée que l'économie européenne pousse chez nous et qui oblige les Eglises à se situer : son accompagnement est-il de leur ressort ? La journée cantonale des bénévoles de la migration, consacrée à la question rom, a sensibilisé chacun à la complexité de la situation de discrimination et de pauvreté vécue par cette population. L'accompagnement des familles roms à Lausanne a aussi été l'occasion d'entamer un dialogue avec ces gens et de mieux comprendre leur réalité.





porte sur la pratique de l'accompagnement spirituel dans les domaines du travail, de la migration, de la perte d'un être proche et de la perte de liberté (prison et dépendances). Elle constitue une mise en valeur et une reconnaissance du travail de nombreux ministres, aumôniers ou ministres de paroisses. Quelques pistes ont été évoquées pour sa diffusion sans aboutir concrètement. Travaillant sur les besoins actuels, tant à l'interne que vis-à-vis d'un public plus large, le conseil va reprendre le sujet en 2013.

## Diaconie

### *Campagne de valorisation de la diaconie*

La Fondation pour la promotion de la diaconie communautaire, dans le cadre de la FEPS (Fondia), a le projet de lancer une campagne nationale en 2014 pour mettre en évidence la diaconie des Eglises réformées, tant en Suisse allemande, qu'en Suisse romande. Dès lors, la présidente de Fondia s'est approchée des Eglises romandes pour déterminer quelle forme et quel contenu donner à une telle campagne de ce côté-ci de la Sarine. Le Conseil synodal (CS) a mandaté le Service Santé et solidarité pour approfondir la question, en lien avec les autres Eglises romandes, les Centres sociaux protestants (CSP) et l'Entraide protestante Suisse (EPER).

Une première discussion a eu lieu entre des représentants des différentes Eglises romandes pour expliquer la campagne et sonder les intérêts. Quelques thématiques ont ainsi été évoquées : les Eglises au service des liens, la migration. Des suites seront bien évidemment apportées en 2013.

### *Motion de la FEPS*

Suite à une motion de l'Eglise de Berne, Jura, Soleure (BeJuSo), le conseil de la Fédération

des Eglises protestantes de Suisse (FEPS) est chargé d'analyser les structures et collaborations actuelles des diverses institutions dans le domaine de la diaconie et du diaconat en Suisse, et de soumettre des mesures visant à améliorer le rapprochement, la coordination et la conduite de ces institutions. L'EERV a participé aux premières démarches de l'enquête. Le travail se poursuit.

### *Conseils de service communautaire régionaux*

Le coordinateur du Service a été interpellé dans plusieurs situations comme personne-ressource : en cette année de fusions et de redéfinitions de postes, il a été à disposition de différentes équipes. Le travail n'est pourtant pas fini, tant certaines régions sont peu mobilisées pour la solidarité ou à bout de souffle.

A l'occasion de la rencontre des présidents des conseils de service communautaire Présence et solidarité, Fondia a été invitée à se présenter. Elle en a profité pour encourager ces lieux d'Eglise à faire appel à son soutien.

### *Aumôneries œcuméniques*

L'année fut marquée par une votation fédérale à propos de l'assistance au suicide en EMS : le coordinateur de l'aumônerie en EMS s'est impliqué, avec sa collègue catholique, pour mettre à disposition du public un dossier fouillé sur cette question délicate.

Les Eglises réformée et catholique, ainsi que la Communauté israélite de Lausanne et du canton de Vaud ont travaillé ce thème et se sont exprimées pour rappeler les valeurs communes et fondamentales de la dignité et du respect de la personne.

Lors des débats concernant les modifications de la Loi sur l'Asile, votée par le Conseil national,

le CS a tenu à partager son inquiétude avec les conseillers aux Etats du canton de Vaud.

Cette année s'est terminée par une prise de parole du CS à propos de l'initiative lausannoise sur la mendicité. Suite aux réflexions d'un groupe de travail œcuménique, mis en place par le coordinateur solidarité et l'Office Eglise et société (OES), le CS a souligné la nécessité de regarder les mendiants en face, d'interroger les valeurs de notre société et le sens du mot « solidarité ».

#### **Liens aux institutions**

Grâce à une excellente collaboration avec les directions des établissements, l'aumônerie des prisons a réalisé quelques projets :

- la constitution et la coordination d'un groupe de visiteurs et visiteuses bénévoles pour la prison de la Tuilière ;
- la mise en place du travail d'aumônerie spécifique à la nouvelle prison du Simplon.

Si la présence des aumôniers dans les prisons d'adultes est acquise, il n'en est pas de même pour celles et ceux qui accompagnent les mineurs placés en institution. 2012 a été l'occasion pour conseil et ministres impliqués de reprendre cette difficulté : les maisons qui attendent ce service sont peu nombreuses, (la dimension spirituelle est légalement du ressort des parents) et, pour qu'une rencontre puisse avoir lieu, il ne suffit pas d'afficher l'offre. Un grand travail de réflexion, de production d'outils pédagogiques, d'appropriation et de négociation est en cours, entre directions, équipes éducatives et aumôniers.

Le concept d'aumônerie élaboré par le conseil cantonal de l'aumônerie œcuménique des hôpitaux et cliniques prévoit que les aumôniers s'associent à la mission thérapeutique des équipes soignantes, en y apportant leur spécificité dans

la prise en compte de la dimension spirituelle. Force est de constater que la place reconnue aux aumôniers est très différente d'un établissement hospitalier à l'autre. L'un des objectifs du conseil cantonal est de présenter le concept d'aumônerie à l'ensemble des directions hospitalières et des conseils de site. Ces derniers sont des interlocuteurs privilégiés pour favoriser le dialogue entre les aumôniers et les institutions hospitalières. Le conseil cantonal s'est employé à définir, dans un référentiel pour les conseils d'aumônerie de site, le cadre d'intervention des conseils.

Une des difficultés rencontrées tient à la situation des hôpitaux inter-cantonaux. Si les instances ecclésiastiques des différents cantons concernés reconnaissent la nécessité d'envisager une aumônerie œcuménique, elles ne partagent pas forcément la vision vaudoise des missions communes. Des réflexions conjointes sont en cours, tant en ce qui concerne l'hôpital inter-cantonal de la Broye, que dans la perspective du nouvel hôpital de Rennaz (hôpital Riviera – Chablais) pour aboutir à une vision commune d'aumônerie, en tenant compte des attentes des uns et des autres, tout comme des spécificités cantonales et diocésaines.

#### **Travail en réseau**

Plusieurs aumôneries ont développé leur réseau de collaboration soit à l'interne, soit entre elles, soit avec d'autres aumôneries romandes, soit avec des partenaires associatifs ou politiques : Pour l'aumônerie de rue, l'année 2012 a surtout été marquée par la volonté partagée d'un rapprochement des pastorales catholique et réformée. Faire mission commune reste une attention et un défi de chaque jour. Si le partage des locaux du Pré-du-Marché a été convenu, l'harmonisation de la gestion des finances (recherche de fonds et aides directes) reste à établir.

La Pastorale œcuménique dans le « Monde du Travail » (PMT) a entamé une collaboration avec



le Point d'Appui à Lausanne pour savoir comment orienter des requérants d'asile qui ont le droit de travailler. Elle a rencontré un chef de service de la Caisse cantonale vaudoise de compensation pour se former sur la mise en œuvre des prestations complémentaires pour les familles (PC Familles) et de la rente-pont AVS. Elle a finalement participé à l'organisation du 3<sup>ème</sup> Forum œcuménique romand Monde du Travail autour du thème « Gagner assez : salaire minimum, salaire juste ? ». Cela a été l'occasion d'une collaboration stimulante avec de nombreux acteurs dans le monde du travail en Suisse romande.

Les médiateurs de la pastorale auprès des personnes réfugiées ont continué à développer et à entretenir des réseaux avec des partenaires politiques, administratifs, ecclésiastiques et associatifs. Ces réseaux leur ont permis de mener de nombreuses médiations et négociations, ainsi que de construire des synergies au niveau de l'accom-

pagnement des migrants comme de la réflexion sur les problématiques actuelles.

Les médiateurs ont eu l'occasion de participer à plusieurs rencontres en Eglises dont la journée de la diaconie de l'Eglise catholique, ainsi qu'à trois Cercles de silence en collaboration avec d'autres acteurs paroissiaux et régionaux de la migration. Quant aux aumôniers du Centre d'Enregistrement et de Procédure (CEP) à Vallorbe, ils sont en lien étroit avec l'Association auprès des requérants d'asile de Vallorbe (ARAVOH) et avec le Service d'aide juridique aux exilés (SAJE). Un diacre de l'Eglise réformée évangélique du canton de Neuchâtel (EREN), assurant l'aumônerie de l'extension du CEP aux Pradières (NE), les a rencontrés et ils ont tenté de mieux connaître les différents réseaux cantonaux actifs dans la migration pour orienter plus efficacement les requérants dans la suite de leur parcours. A cette occasion, ils ont aussi collaboré avec des réfugiés présents en Suisse depuis quelques années.

#### Soins palliatifs

Les soins palliatifs sont un des domaines de soins où l'intégration des aumôniers aux équipes pluridisciplinaires est attendue et souhaitée par les instances médicales tant dans les hôpitaux que dans les EMS. A l'occasion d'une visite du nouveau centre de soins palliatifs de la Fondation Rive-Neuve, tous les aumôniers d'hôpitaux concernés ont pu faire un état des lieux de questions liées à la fin de vie. Le conseil de l'aumônerie en EMS souhaite s'impliquer dans le développement du concept de soins palliatifs en EMS en lien avec les plans national et cantonal en instaurant des formations pour tous les aumôniers. Sur la base d'un rapport sur l'état des lieux de l'accompagnement spirituel des soins palliatifs à domicile par les ministres de paroisse, le CS a produit un document de travail prenant en compte la spécificité de cet accompagnement, la qualification reconnue des aumôniers d'hôpitaux, l'avantage des réseaux régionaux et la nécessité d'une action concertée avec l'Eglise catholique. Une formation pourrait se mettre en place en 2013.

#### Santé mentale

Le problème de la santé mentale de la population constitue un souci prioritaire de santé publique. L'augmentation de la charge des troubles mentaux, constatée dans tous les pays du monde, a de fortes répercussions sur la santé et d'importantes conséquences dans les domaines social et économique, et des droits humains. L'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) a établi un premier projet de plan d'action, couvrant la période 2013-2020. Parmi les actions proposées, il s'agit de considérer les personnes souffrant de troubles mentaux comme appartenant à des groupes vulnérables et marginalisés nécessitant une attention et un engagement prioritaires dans les stratégies de développement et de réduction de la pauvreté, par exemple dans les programmes pour l'éducation, l'emploi et la lutte contre la pauvreté et les programmes de défense des droits de l'homme. Pratiquement tous les conseils œcuméniques santé et solidarité, comme les lieux de relations d'aide, font état de leur préoccupation quant à l'accompagnement de cette population malade psychologiquement. Que ce soit dans le domaine de la psychogériatrie en EMS, de l'aumônerie pénitentiaire, de la pastorale de la migration et même dans les lieux de relations d'aide, les ministres sont préoccupés par cette situation qui demande certes une formation spécifique, mais peut-être aussi d'inventer d'autres rites et un langage qui permettent d'accompagner ces marginaux.

## TERRE NOUVELLE, UN GOÛT D'ÉGLISE UNIVERSELLE

De Libreville à Crêt-Bérard, en passant par des Assises romandes, Terre Nouvelle (TN) a permis de voyager, créer, partager, réfléchir et rire. De belles rencontres, mais aussi la confrontation à la réalité d'une Eglise qui se restructure et qui a moins de moyens.

### Communauté d'Eglises en mission (Cevaa)

A l'occasion du 40<sup>ème</sup> anniversaire de la Cevaa, chaque Eglise membre était appelée à vivre un temps fort avec une autre Eglise. L'EERV a pu ainsi tisser quelques liens privilégiés avec l'Eglise évangélique du Gabon (EEG). A travers les téléphones, les échanges de courrier puis une visite d'une délégation du Gabon en juin 2012, il a été possible de rendre visibles ces liens qui unissent, par un même Esprit, des frères et des sœurs de par le monde.

Un second événement organisé par la Cevaa a marqué l'année : la 7<sup>ème</sup> assemblée générale qui s'est tenue du 16 au 24 octobre à Torre Pellice, dans les vallées vaudoises du Piémont. Elle a permis aux représentants des

Eglises membres de revisiter les fondements de la communauté et de redire l'importance de l'animation théologique, à savoir la lecture et la méditation communautaire de l'Ecriture, comme ce qui fonde toute action missionnaire.

### Assises romandes de Terre Nouvelle

Au mois de mai, les Assises Terre Nouvelle à Yverdon ont permis aux Eglises romandes de lancer une réflexion de fond sur leur vision TN avec la participation d'un certain nombre de membres des conseils et les secrétaires des trois œuvres (DM, EPER et PPP) : les participants se sont exprimés sur leurs politiques et structures en la matière ainsi que sur l'anima-

#### 40<sup>ème</sup> anniversaire de la Cevaa

Dans le cadre des festivités du 40<sup>ème</sup> anniversaire de la Cevaa, l'EERV a eu le plaisir de recevoir une délégation de l'Eglise évangélique du Gabon (EEG), formée du pasteur Assoumou Edzang Ondo Glyçant, président de l'EEG, du pasteur Essono Ella Rostand, animateur théologique, de Mengue Amvame Guy Roger, directeur d'école et responsable national de la jeunesse et de Avome Nze Marie-Madeleine, ambassadrice, responsable nationale du réseau des femmes. Ces personnes, reçues par le Conseil synodal (CS) comme par le Synode, ont eu l'occasion de participer à de nombreuses activités de l'EERV découvrant la problématique de la migration en Suisse à travers le Point d'Appui à Lausanne, l'aumônerie du Centre d'Enregistrement et de Procédure (CEP) à Vallorbe, la Journée des réfugiés et un Cercle de silence. Les liens avec les Eglises de migrants, comme l'évangélisation, ont également été des sujets de partage. Cette Eglise, longtemps en rupture et en conflit avec la Cevaa, se réjouit d'avoir pu renouer un bout d'histoire avec notre pays qui a envoyé plusieurs missionnaires au Gabon par le passé.

Cet anniversaire fut également l'occasion pour les Eglises membres de la Cevaa de se poser quelques questions afin de revisiter leur implication au sein de la communauté et d'imaginer l'avenir. Les réponses de l'EERV ont été nourries par les réflexions d'une large palette d'acteurs impliqués dans le travail TN de l'EERV, ainsi que par les échanges avec la délégation de l'EEG. Le CS (comme l'exécutif d'autres Eglises romandes) s'est posé la question fondamentale de la pertinence de l'existence de la Cevaa aujourd'hui, au vu du nombre d'organismes internationaux qui poursuivent des buts semblables et des redondances qui en résultent ; la réflexion continue au sein de la plateforme des Eglises romandes en lien avec DM-Echange et mission.



tion qui en découle dans les paroisses, tout en interrogeant chaque fois la coordination et la collaboration avec les œuvres. « Dynamique de partage au sein d'un réseau d'Espérance », dimension incontournable de la mission des Eglises ? Se basant sur les échanges riches et denses de ces Assises, la plateforme TN des Eglises romandes travaille à définir une vision commune.

### Journée cantonale

En juin, la journée cantonale proposée par le Service a réuni à Crêt-Bérard plus de cent participants sous le titre « Terre Nouvelle, une ouverture à la créativité ». Entre ateliers et célébration, ce fut également la « première » d'un spectacle de sketches intitulé « D'abord, merci de votre confiance » qui a ensuite circulé dans les régions durant l'automne provoquant rires et réflexions.

### Réseau régional

Le conseil du Service constate une fragilisation de son réseau dans le processus de fusion des régions : la diminution du nombre d'animateurs régionaux, la diminution de leur

pourcentage d'activité et l'agrandissement du territoire des régions rend le travail de coordination et de stimulation plus difficile. En collaboration avec l'Office des Ressources humaines, le conseil TN va organiser une retraite avec les animateurs régionaux pour imaginer comment faire face à cette situation. Il est important que la part d'activité dévolue à TN ne soit pas le parent pauvre des activités de l'Eglise, mais trouve sa place au niveau régional.

### Cible

En 2012, les dons ont atteint Fr. 1'670'047.33, ce qui représente une hausse d'environ Fr. 70'000.– par rapport à l'année précédente et qui dépasse de près de Fr. 100'000.– la somme des cibles qui avaient été fixées d'entente avec les paroisses. Il est à relever cependant que, comme l'an passé, la cible de Fr. 1'800'000.–, fixée par le Synode, n'a pas été atteinte.

La question des cibles a été discutée dans le cadre des Assises Terre Nouvelle à Yverdon. Une réflexion globale est en cours à la plateforme des Eglises romandes. De son côté, le conseil du Service va présenter des pro-

#### Dimanche des réfugiés et Service d'aide juridique aux exilé-e-s (SAJE)

Par sa pastorale œcuménique auprès des personnes réfugiées, ses conseils de service communautaire Présence et solidarité et ses prises de position, l'EERV s'implique dans la problématique de la migration. Elle collabore dans ce domaine avec des organismes proches tels que l'Entraide protestante Suisse (EPEP) ou le Centre social protestant (CSP). Dans le cadre de son travail en Suisse, l'EPEP aide les personnes réfugiées et migrantes en favorisant leur intégration et en défendant leurs droits.

A côté d'autres projets dans ce domaine, l'EPEP a spécifiquement collaboré avec les paroisses lors du Dimanche des réfugiés 2012, pour donner un visage aux personnes réfugiées et lutter contre les préjugés à l'égard des étrangers. Tant les médiateurs du Point d'Appui, que les aumôniers au CEP à Vallorbe, collaborent avec les juristes du SAJE dans leur accompagnement des requérants d'asile.

---

positions concrètes pour faire de ces cibles un instrument performant et aidant pour les paroisses.

### **Perspectives**

Pour l'année qui débute et les suivantes, le conseil du Service Terre Nouvelle (STN) s'est fixé deux priorités :

1. toucher le public des enfants et des jeunes ;
2. atteindre des personnes intéressées par les questions de développement, d'entraide ou de dialogue interculturel au-delà du cercle des supporteurs directs de l'EERV.

Le second objectif s'inscrit également dans la réflexion sur l'évangélisation lancée par le Synode.

Par ailleurs, plusieurs projets sont prévus pour 2013 : la visite de l'EEG par une délégation du conseil du Service, l'organisation d'un événement caté dans le cadre de l'action Champion Solidaire, la participation aux 50 ans de DM-échange et mission, la préparation d'un module de formation continue pour les ministres en relation avec la campagne d'automne DM – EPER.





## CÉLÉBRER... NE SERAIT-CE PAS « TIRER DE SON TRÉSOR DES CHOSES NOUVELLES ET DES CHOSES ANCIENNES » ? (Mt 13, 51-52)

L'année 2012 a connu quelques premières : les Rameaux nouvelle formule, le culte de consécration en septembre, la toute nouvelle journée d'Eglise (JEERV), le lancement du programme « L'Evangile à la maison ».

Le Service cantonal Vie communautaire et culturelle (SVCC) a participé de près à ces événements, tout en poursuivant sa mission de « recherche et développement » qui reste centrée sur trois chantiers :

1. La spiritualité individuelle : quel modèle offrir, promouvoir et développer dans l'Eglise ? Le service et son ministre explorent et présentent ces riches domaines. De nombreux outils, des références, des renvois à diverses offres de différentes sensibilités spirituelles ou confessionnelles, sont déjà disponibles sur [vie-commetculturelle.eerv.ch](http://vie-commetculturelle.eerv.ch). Ministres, conseils et paroissiens peuvent s'en inspirer. Le défi qui reste à relever est de déterminer si le SVCC devrait encourager toute l'Eglise à se mobiliser dans une forme particulière de développement de la vie spirituelle personnelle : l'Eglise réformée vaudoise a-t-elle un « produit-phare » à mettre en avant, une proposition de base, convaincante, entraînant, rassembleuse, propre à soutenir la foi personnelle dans les défis de la vie quotidienne ?

2. La vie communautaire : cette dimension de la vie chrétienne n'est certainement pas le point fort du protestantisme réformé qui a souvent valorisé davantage la démarche individuelle, le parcours de formation personnel, un culte centré sur la prédication...

Mais que faire de spécifique pour créer et développer les réseaux communautaires ? Pour que les personnes soient reliées entre elles ? Pour qu'elles soient plus aptes à se mobiliser ensemble ? A ce stade de la réflexion, quelques paroisses sont en route et s'efforcent d'expérimenter des chemins nouveaux. Elles seront bientôt à même de partager plus largement leurs expériences.

3. Le culte dominical : à la fois central, et pourtant si décrié... Les cultes ont toujours besoin de fidélité et d'audace, de continuité et de créativité, d'unité et d'inventivité, de racines et de nouveaux langages, de simplicité et de profondeur. Pour développer réaliste-ment de nouvelles pistes, le SVCC, par son ministre Olivier Favrod, a mis en 2012 sur le travail de terrain, ainsi que sur des temps de réflexion organisés avec des spécialistes (notamment Olivier Bauer, auteur d'un stimulant petit ouvrage : *Le protestantisme et ses cultes désertés : lettres à Maurice qui rêve quand même d'y participer*). En contact avec les conseils et les ministres, le Service veut contribuer sur le long terme à la vie et à la qualité de nos cultes.

*Célébrer sa foi, le défi de trouver les formes et les mots d'aujourd'hui pour exprimer l'in-time rencontre avec le Christ.*

En fin d'année, diverses rocadés opérées au sein du Conseil synodal (CS) ont amené le soussigné à passer la main à son nouveau collègue, John Christin, qui en est désormais le répondant.

#### **Les Rameaux : un défi liturgique**

En compagnie du Service Formation et accompagnement (SFA), SVCC était chargé d'accompagner ministres, paroisses et régions dans la préparation des Rameaux. Pour la première fois, la nouvelle formule réunissait dans une même célébration la bénédiction de tous les catéchumènes et la possibilité, pour ceux qui le choisissent, de confirmer ou d'être baptisés. La mise au point d'une nouvelle forme de célébration, avec le poids des habitudes et de certaines convictions individuelles ou locales, a été un exercice exigeant, tant pour le Service que pour tous les acteurs sur le terrain. L'évaluation qui a eu lieu après les Rameaux a révélé que certaines difficultés évoquées pendant les préparatifs étaient bien réelles, et d'autres surfaites. Elle a permis de conclure qu'il ne fallait pas remettre en question les principes synodaux adoptés en 2011. Le Service va donc continuer à développer une pratique à la fois cohérente dans toute l'Eglise, dans une unité de fond qui laisse néanmoins beaucoup de place à la créativité liturgique, à l'expression des convictions, des doutes, des questions ou de la foi des catéchumènes arrivés à l'étape des Rameaux.

#### **L'Evangile à la maison**

Lire tout un Evangile en groupe, à la maison, de façon simple et décontractée et sans dépendre de spécialistes, tel est le défi et la chance du projet « L'Evangile à la maison », organisé conjointement avec l'Eglise catholique. Les délais dans la communication et la prise en compte des attentes paroissiales auraient pu être meilleurs, mais il y a lieu de se réjouir de l'élan œcuménique de ce programme qui s'étend jusqu'au printemps 2013.





## UNE ANNÉE DE TRANSITION

Pour la commission de coordination des missions exercées en commun (CoCoMiCo), l'année 2012 a été marquée, côté catholique, par le départ à la retraite de Jean-Marc Zwissig – mémoire des premières missions exercées en commun dès les années 90 – et l'arrivée de Michel Racloz, ancien responsable du secteur solidarité de l'Eglise catholique du canton de Vaud (ECVD).

La CoCoMiCo a tenu une vingtaine de séances plénières ou partielles pour la gestion des 13 secteurs d'activités (ci-dessous réunis en 5 grands domaines) assumés en commun par les deux Eglises :

- Le domaine de la formation regroupe les aumôneries des gymnases et écoles professionnelles, des hautes écoles, de l'Unil-EPFL et de l'éducation spécialisée. Trois questions essentielles sont communes à l'ensemble de ce secteur : le manque de forces ministérielles requises pour desservir de nouveaux établissements publics ; la difficulté à desservir certains établissements existants du fait du manque d'intérêt ou de la méfiance des directions à l'endroit des Eglises – malgré le fait qu'elles soient reconnues et mandatées par l'Etat – ; enfin le manque de lien de ces aumôneries entre elles et avec l'Eglise, la relation avec le Service Formation et accompagnement (SFA) restant ténue en l'absence d'un coordinateur.
- Le domaine de la santé comprend l'aumônerie des hôpitaux et des établissements médico-sociaux. La relation avec le Service Santé et solidarité (SSaS) de l'EERV est plus étroite. La coordination, actuellement assurée pour les EMS par Dominique Troilo et pour les hôpitaux par Madeleine Lederrey (François Rosselet commencera en 2013), pourrait être à terme fusionnée.
- Le domaine de la solidarité concerne l'aumônerie auprès des mineurs placés, l'aumônerie de rue et celle des prisons, ainsi que la pastorale auprès des migrants ou dans le monde du travail. Le coordinateur, Laurent Zumstein, joue un rôle essentiel dans ce secteur. Les enjeux principaux consistent à trouver des approches communes aux deux Eglises, à placer le curseur au bon endroit entre les contraintes institutionnelles et des initiatives personnelles, à assurer une gestion financière conforme aux exigences des deux Eglises.
- Dans le domaine des dialogues œcuméniques et interreligieux, rappelons la présence d'un salarié de la CILV. La distinction des deux secteurs, décidée à fin 2011, a contribué à clarifier les cahiers des charges des ministres concernés. Toutefois, le positionnement des deux pasteurs réformés mérite encore clarification, notamment dans le lien entre le dialogue interreligieux et l'association de l'Arzillier, et dans le lien entre le dialogue œcuménique et la Communauté des Eglises chrétiennes du canton de Vaud (CECCV).
- Le domaine de la sécurité, enfin, recouvre l'assistance spirituelle psychologique d'urgence (ASPUR) et l'aumônerie de l'Académie de Police de Savatan. Dans un secteur en pleine mutation, tant au niveau fédéral (nouvelles directives du Réseau National

---

d'Assistance Psychologique d'urgence – RNAPU) qu'au niveau cantonal (Police coordonnée), le travail des équipes de soutien d'urgence est apprécié ; mais leur positionnement et leur spécificité au côté d'autres acteurs doit encore être précisé et mieux reconnu.

Au-delà de la gestion courante, la CoCoMiCo travaille inlassablement à établir et à tenir à jour un corpus de documents de référence (concepts d'aumônerie, descriptifs de postes, règles de gestion financière,...) qui permettent aux deux Eglises, aux conseils d'aumôneries œcuméniques cantonaux et aux institutions partenaires de travailler de concert ; un travail nécessaire mais chronophage au vu du nombre de partenaires concernés.

Enfin, la CoCoMiCo s'inquiète d'une tendance de certaines institutions à vouloir assurer une prise en charge laïque de la dimension spirituelle de la personne humaine. A terme et dans certains secteurs, les Eglises pourraient se voir progressivement écartées des services d'aumônerie laïcisés, et ce en contradiction avec la reconnaissance constitutionnelle de leur mission au service de tous. Une attention particulière est portée à cette évolution.

## VERS UNE NOUVELLE CONSTITUTION

La Fédération des Eglises protestantes de Suisse (FEPS) travaille depuis longtemps sur le projet de révision de sa Constitution. En 2007, l'assemblée des délégués (AD) de la FEPS a chargé le conseil de la FEPS de lui présenter un rapport sur l'avenir des Eglises réformées en Suisse.

Dans son travail, le conseil s'est appuyé, entre autres, sur des réflexions ecclésiologiques concernant la question des communions ecclésiastiques – en particulier sur l'analyse de Jörg Stolz et Edmée Ballif offrant un regard sous l'angle de la sociologie des religions.

Son rapport « Pour une Fédération d'Eglises de bonne constitution » a poussé les 26 Eglises membres à entamer un processus de révision complète de la Constitution en vue de redéfinir les tâches et les structures de la FEPS. L'enjeu est important, car chaque Eglise a sa propre organisation et les besoins et les attentes de chacune vis-à-vis de la FEPS ne sont pas les mêmes.

Les Eglises réformées de Suisse doivent se déterminer sur la forme qu'elles entendent donner à leur avenir commun : leur identité, leur message, leur visibilité, leur collaboration dans une société en constante évolution. La question de la redéfinition de la légitimation de la FEPS face aux autorités fédérales et aux comités des organisations œcuméniques reste un défi en soi – la Conférence des évêques et la Communauté de travail des Eglises chrétiennes (CTEC), par exemple.

Après l'adoption du rapport par l'AD en juin 2011, le conseil de la FEPS a mis en route une commission – composée de trois membres du conseil même – pour la révision de la Constitution. Trois groupes de travail – où siégeaient majoritairement de délégués d'Eglises et soute-

nus par le secrétariat de la FEPS – se sont mis à l'œuvre pour élaborer un projet à l'attention du conseil. Chaque groupe a reçu un mandat particulier.

Le domaine d'analyse très vaste, mais basique, du groupe de travail « Fondement » devait s'étendre de l'ecclésiologie de la Fédération des Eglises aux services de l'Eglise. Quelle fonction pour la FEPS ? Doit-elle continuer à être une organisation faïtière avec des compétences restreintes ? Doit-elle assumer le rôle de surveillante ? Ou doit-elle devenir une Eglise ? Et quelle mission aura-t-elle ? Quels seront les thèmes théologiques d'avenir ?

Le groupe de travail « Structure et organisation », auquel la présidente du CS de l'EERV avait été invitée à participer, devait examiner les structures et les organes. L'un des axes prioritaires consistait à clarifier la démarche commune de la Fédération des Eglises, en précisant par exemple son domaine d'activité, la forme et le caractère contraignant de son action, ainsi que les questions de l'équilibre structurel entre les Eglises membres.

Enfin, le groupe de travail « Mouvement et participation » était responsable de la participation de tous les groupes concernés, afin que la révision de la Constitution devienne un mouvement. Ils avaient ainsi pour tâche d'organiser, en novembre 2012, une retraite avec tous les acteurs. Au terme de ce travail fastidieux, les deux premiers groupes ont rendu leurs conclusions au conseil de la FEPS. Maintenant, c'est au conseil de remanier le contenu avant de soumettre un rapport à la consultation des Eglises membres. Si le planning est tenu, l'AD en débattrait entre 2013 et 2014. L'enjeu est de taille.

## LA CONFÉRENCE DES EGLISES RÉFORMÉES DE SUISSE ROMANDE (CER)

Changements et réformes institutionnelles ont été les maîtres-mots de l'année 2012 au sein du monde réformé romand. Sur l'arrière-fond d'Eglises membres qui affrontent chacune des difficultés fort différentes, la CER tend à résoudre ses crises internes.

### Les réformes de structure

Alors qu'en 2011, le passage au statut d'employeur impliquait une première réforme statutaire importante, le groupe de travail mandaté après la crise de l'été 2011 a proposé de nouveaux changements dans le fonctionnement de la CER. L'assemblée générale (formée de tous les conseillers synodaux romands) demeure, mais, désormais, ce n'est plus un Bureau où chaque Eglise est représentée (avec un risque de défense d'intérêts particuliers) qui pilote la CER, mais un conseil exécutif de 3 personnes (avec une chance de mieux porter les intérêts communs de toute la CER).

A côté de ce conseil chargé de traduire les options stratégiques en décisions opérationnelles et de s'assurer de leur suivi, diverses plateformes vont exister, avec une responsabilité de discernement et de proposition. Deux sont déjà

constituées. L'importante plateforme de stratégie générale réunira en principe les présidents des conseils synodaux romands. Ils pourront ainsi débattre de certaines grandes options romandes et soumettre, le cas échéant, des propositions à l'assemblée générale. La plateforme Terre Nouvelle, qui existait déjà, continue de développer la coopération et l'esprit Terre Nouvelle dans les Eglises romandes.

*« Rendez-moi parfaitement heureux en vous mettant d'accord, en ayant un même amour, en étant unis de cœur et d'intention. »*

*(Philippiens 2,2)*

Pour réaliser certaines tâches communes non dévolues aux Départements existants, la CER pourra faire appel à des plateformes dites de spécialistes. L'une d'elles a déjà commencé certains travaux dans le domaine

de la communication. Quelques idées ont été discutées en 2012 : faut-il une identité visuelle partagée et un logo commun ? Y aurait-il des avantages à un journal d'Eglise romand ? Etc. La mise en chantier de ces idées pourrait commencer courant 2013.

#### Unité et diversité

Si les Eglises de Suisse romande partagent toutes le même défi de rendre l'Evangile présent dans le monde d'aujourd'hui, dans une société qui n'est peut-être pas si différente que ça de Genève à Delémont, ou de Neuchâtel à Sion, il n'en reste pas moins qu'elles se différencient énormément par de nombreux facteurs. Leur histoire est chaque fois particulière. Il n'y a pas deux statuts juridiques ou deux rapports à l'Etat qui soient identiques. La taille est à géométrie très variable : il suffit de comparer les extrêmes comme le canton de Vaud et la Conférence des Eglises françaises en Suisse alémanique (CERFSA) qui réunissent les quelques paroisses francophones de Suisse alémanique. Les ressources financières sont inégales, l'espoir de pouvoir les maintenir aussi. Le rapport au catholicisme change d'un canton à l'autre, tout comme le rapport à la laïcité environnante (très forte à Genève, beaucoup moins sur Fribourg ou Valais, augmentant sur Vaud...). La formule qui tient ensemble les Eglises romandes n'est pas magique, elle demande persévérance et engagement pour que la communion dure.

---

## Les départements

Dans les départements, les activités se poursuivent :

- Médias-pro assure une présence des Eglises et du religieux dans les médias, avec une constante ambition (et des moyens limités) pour investir aussi internet en tant que média.
- Le Département protestant de la formation dispense la formation initiale et continue des ministres, assume le Cours Biblique par Correspondance, développe des collaborations pan-helvétiques avec les Offices bernois et zurichoises. Alors que l'EERV repense sa théologie des ministères, il prépare sa propre réforme des filières de formation.
- Le Département d'Editions chrétiennes, tout en attendant que sa mission soit encore précisée, développe et édite diverses publications au service des Eglises, souvent en collaboration avec d'autres maisons d'édition (comme Olivétan).

## ENSEMBLE AU SERVICE DU CHRIST

**Avec l'année 2012, l'EERV vit sa sixième année dans son nouveau statut d'Eglise de droit public reconnue par l'Etat. L'onde de choc de ce profond changement institutionnel est encore perceptible dans tous les domaines de la vie de l'Eglise. Les répercussions n'ont pas fini de se faire sentir.**

En 2000, Eglise AVenir (EAV) était une réforme organisationnelle de l'EERV ; décidés en Eglise, les changements étaient identifiables ; plus ou moins appréciés, ils ont pu être explicités. Aussi nécessaires que nombreux, ils ont passablement fragilisé tant les personnes que les rouages au sein de l'institution. Il aura fallu quelques années pour que les choses se stabilisent dans un environnement en permanente évolution.

Dès 2007, les conséquences pour l'EERV de la mise en œuvre de la nouvelle Constitution vaudoise semblent aussi importantes que celles résultant du processus EAV. Moins identifiables pour la base de l'Eglise, et cumulées aux précédentes, elles engendrent chez beaucoup de ministres et de laïcs une perte de repères, donc un sentiment d'insécurité et d'incompréhension, en regard des nombreux chantiers que les réformés du canton de Vaud sont appelés à mener de front durant la législation.

L'année 2012 a été une année très chargée pour l'EERV. A l'externe, elle a permis un énorme travail de clarification dans ses relations avec différents partenaires : l'avis de droit relatif aux relations de l'Etat et des communes avec l'Eglise, les discussions avec la Faculté de théologie et de sciences des religions de l'Université de Lausanne, la réforme en profondeur des statuts de la Conférence des Eglises réformées de Suisse romande (CER) et les nombreux ajustements dans l'exercice des missions en commun avec l'Eglise catholique dans le canton de Vaud. Le Conseil synodal (CS) s'en félicite.

De même qu'il peut se réjouir, à l'interne, de l'aboutissement du processus de fusion des régions, du rythme de croisière trouvé par les offices et de l'aboutissement de plusieurs projets (Journée d'Eglise, journées Tremplin, AIDER, éditions de plaquettes sur les rites, achat de la maison des Cèdres, etc.) qui tous renforcent l'existence et la visibilité cantonale de l'Eglise réformée vaudoise.

Son nouveau statut et son positionnement dans la société l'obligent bien plus que par le passé à présenter un visage repérable et à pouvoir rendre compte de son activité. L'insistance du CS à renforcer la cohérence et la cohésion d'Eglise plutôt que de continuer à cultiver les individualismes, les congrégationalismes et le particularisme n'est pas un élan centralisateur ou une poussée d'autoritarisme ; elle résulte de cette nécessité de faire corps, de développer un langage et des pratiques communes et de pouvoir être garants de la qualité tant de chaque engagement sur le terrain que de l'accomplissement de sa mission dans son ensemble.

Le CS a souvent entendu que l'Eglise devrait arrêter de se préoccuper de ses structures pour parler plus de ses convictions et de sa mission. Et voilà que 2012 l'oblige à constater sans concession qu'il est difficile de faire Eglise ensemble dès qu'on aborde des questions théologiques et que les décisions du Synode viennent bousculer des convictions personnelles. Diagnostic sur la théologie des ministères, nouvelle formule aux Rameaux, débat sur l'évangélisation et principe d'un rite pour partenaires



enregistrés... Autant de sujets importants, symboliques, émotionnels qui exigent de chacun plus d'humilité à comprendre que de prétention à savoir, plus d'esprit de consensus que d'éclat de polémique.

L'EERV, presbytéro-synodale, est organisée selon une hiérarchie d'assemblées et de conseils dans lesquels siègent des laïcs et des ministres. Ces délégués ont un rôle de lien essentiel. Les débats de l'année 2012 et les réactions qu'ils ont engendrées révèlent l'importance pour chacun de prêter une attention renouvelée tant en amont au mûrissement des décisions en Eglise, qu'en aval à leur explication et à leur mise en œuvre par tous. Le CS a déjà pris des mesures dans ce sens et s'engage à les intensifier ces prochaines années.

Deux remarques enfin, et non des moindres.

Il est communément admis de dire que de nombreuses fonctions, avant la crise générale des institutions, portaient les personnes qui les incarnaient ; et qu'à l'inverse aujourd'hui, ce sont les personnes qui sont appelées à porter et à défendre la fonction qu'elles incarnent. Cela se vérifie en Eglise aussi, que ce soit pour les ministres ou les conseillers, et à tous les niveaux. Dès lors, la pression des responsabilités est plus forte et la résistance des personnes plus sollicitée. Le travail de l'ORH et la responsabilité d'employeur du CS s'en trouvent passablement compliqués.

Bien que la Constitution cantonale reconnaisse la dimension spirituelle de la personne humaine et la contribution des Eglises au lien social et à la transmission des valeurs fondamentales, on assiste à l'émergence d'une volonté de prise en charge humaniste de la spiritualité, sans référence religieuse. Fondamentalement, cette tendance questionne les Eglises dans leurs différences et dans leur capacité à être témoins de l'altérité dans notre monde.

En regard de tout ce qui précède, les défis à venir pour l'Eglise réformée vaudoise peuvent être ainsi identifiés :

- susciter des vocations de laïcs comme de ministres, diacres et pasteurs, capables de porter la mission de l'Eglise ;
- développer des attitudes et des aptitudes au témoignage de l'Evangile ;
- affirmer son identité et renforcer sa cohésion d'Eglise réformée ;
- soigner ses partenariats avec les autres Eglises réformées romandes, avec l'Eglise catholique dans le canton de Vaud et avec la société civile.

Il faut donc cesser de se lamenter ; les réformés de ce canton peuvent être fiers de leur Eglise, de ses nombreuses facettes rayonnantes et de ses compétences reconnues. Et qu'ils sachent la réformer sans cesse, à la lumière de l'Ecriture, afin qu'ils puissent continuer à témoigner de l'Evangile dans le monde, ensemble au service du Christ.



---

### Remarques liminaires

La distinction entre résolutions (générales et pérennes) et décisions (ponctuelles et limitées dans le temps, et donc traitées ou non), telle qu'elle résulte de l'accord entre le Bureau du Synode, la commission de gestion et le Conseil synodal sur l'interprétation de l'article 151 du RE, a été appliquée.

**Les résolutions** considérées comme telles sont présentées désormais distinctement des décisions. Les résolutions sont ajoutées à une liste en vigueur et y resteront aussi longtemps qu'elles n'auront pas été abolies par décision du Synode ou remplacées par un règlement ou une nouvelle résolution du Synode.

**Les décisions** sont signalées comme en attente de traitement, en cours de traitement ou traitées. Sans remarques de la commission de gestion, le suivi proposé sera considéré comme adopté. Toutes les décisions prises dans le courant de l'année écoulée figurent ci-dessous avec un commentaire. Les décisions antérieures en attente de traitement ou en cours de traitement sont reprises et font également l'objet d'un commentaire aussi longtemps qu'elles n'auront pas été considérées comme traitées.

Les commentaires et les propositions de suivi sont faits dans la succession des différentes sessions.

## A. DÉCISIONS VOTÉES EN 2012

### 17 et 18 février 2012

#### **D2012 / 2 – Théologie des ministères – Décision 1**

Le Synode de l'EERV prend acte que la Concorde de Leuenberg ne donne pas d'indication précise relative à la théologie des ministères des Eglises membres.

#### **D2012 / 3 – Théologie des ministères – Décision 2**

Le Synode demande au Conseil synodal de veiller à prendre en compte les réflexions en cours à la CEPE pour le rapport final à délivrer avant février 2014.

#### **D2012 / 4 – Théologie des ministères – Décision 3**

Le Synode de l'EERV prend acte des recommandations du Conseil de la FEPS relatives à la consécration. Il demande au Conseil synodal de les prendre comme fondement dans la préparation des décisions sur la théologie des ministères.

#### **D2012 / 5 – Théologie des ministères – Décision 4**

Le Synode de l'EERV recommande au Conseil synodal de solliciter la Ministérielle ainsi que le collège de théologie protestante et l'office protestant de la formation (OPF) dans la perspective de la préparation du rapport décisionnel sur la théologie des ministères.



**D2012 / 6 – Théologie des ministères – Décision 5**

Le Synode de l'EERV prend acte de la synthèse des travaux antérieurs de notre Eglise en rapport avec la théologie des ministères. Il en remercie ses auteurs.

**D2012 / 7 – Théologie des ministères – Décision 6**

Le rapport sur la théologie des ministères devra prendre en compte la réalité sociale contemporaine, la nature de la mission et de l'action de l'Eglise au cœur de ladite réalité et les besoins en termes de compétences professionnelles pour mener à bien l'action.

**D2012 / 8 – Théologie des ministères – Décision 6**

Le rapport sur la théologie des ministères devra articuler les besoins de l'EERV en termes de compétences (dimension professionnelle) avec les éléments pertinents de la théologie réformée (dimension vocationnelle).

**D2012 / 9 – Théologie des ministères – Décision 7**

Le rapport sur la théologie des ministères devra permettre de repenser le dispositif ministériel de l'EERV, les voies de formation, l'ordonnancement symbolique des rôles et les usages qui en découlent.

**D2012 / 10 – Théologie des ministères – Décision 8**

Le rapport sur la théologie des ministères présentera par ailleurs une évaluation des conséquences réglementaires et financières du dispositif qui sera soumis au Synode.

No	Commentaires	Suivi
D2012/2 à 10	Les différentes décisions ont servi de base de travail pour le rapport intermédiaire du Conseil synodal pour la session du Synode des 1er et 2 mars 2013.	En cours de traitement

**15 juin 2012**

**D2012 / 11 – Gestion 2011 – Décision 1**

Le Synode approuve avec remerciements la gestion du Conseil synodal pour l'année 2011.

**D2012 / 12 – Gestion 2011 – Décision 2**

Le Synode demande de considérer la décision D2011/15 Dissolution de la paroisse de Colombier-Vullierens comme une résolution.

**D2012 / 13 – Gestion 2011 – Décision 3**

Le Synode demande de considérer la décision D1996/9 Consécration des ministères comme « en attente de traitement ».

**D2012 / 14 – Gestion 2011 – Décision 4**

Le Synode demande de considérer la décision D2008/11 CVDF – Formation des adultes et des seniors comme « traité ».

**D2012 / 15 – Gestion 2011 – Décision 5**

Le Synode demande de considérer la décision D2010/18 Enveloppes de dotations comme « en cours de traitement ».

**D2012 / 16 – Gestion 2011 – Décision 6**

Le Synode demande de considérer la décision D2010/31 Budget 2011 – Décision 8 comme une résolution.

No	Commentaires	Suivi
D2012/11 à 16	Le statut des différentes décisions a été mis à jour.	Traité

**D2012/ 18 – Comptes 2011**

Le Synode approuve les comptes 2011 de l’Eglise évangélique réformée du canton de Vaud, sans les comptes des régions, qui présentent un bénéfice d’exploitation de Fr 58’533, un bénéfice de l’exercice de Fr 146’062 et un total du bilan de Fr 12’839’202.

Le Synode approuve les comptes 2011 de l’Eglise évangélique réformée du canton de Vaud, après intégration des comptes des régions, qui présentent un bénéfice d’exploitation de Fr 125’285, un bénéfice de l’exercice de Fr 206’315 et un total du bilan de Fr 14’052’006.

No	Commentaires	Suivi
D2012/18		Traité

**D2012 / 19 – Suivi sur la recherche de fonds**

Le Synode prend acte du rapport de suivi du Conseil synodal sur la recherche de fonds.

No	Commentaires	Suivi
D2012/19		Traité

**D2012 / 20 – Mode de distribution du journal « bonne nouvelle » – Décision 1**

Le Synode prend acte du rapport du Conseil synodal concernant le mode de distribution du journal « bonne nouvelle ».

No	Commentaires	Suivi
D2012/20		Traité

**D2012 / 21 – Mode de distribution du journal « bonne nouvelle » – Décision 2**

Le Synode mandate le Conseil synodal pour que « bonne nouvelle » soit envoyé, en règle générale, de manière adressée dès que le fichier AIDER sera opérationnel.

No	Commentaires	Suivi
D2012/21	Le fichier AIDER sera à disposition de “bonne nouvelle” dès avril 2013 pour effectuer des tests notamment auprès de l’imprimeur. L’envoi de manière adressée est prévu pour le numéro de juin 2013.	En cours de traitement



### D2012 / 22 – Evangélisation – Décision 1

Le Synode prend acte du rapport du Conseil synodal sur l'évangélisation.

No	Commentaires	Suivi
D2012/22		Traité

### D2012 / 23 – Evangélisation – Décision 2

Le Synode adopte le processus élaboré par le Conseil synodal pour entrer en évangélisation, selon les phases suivantes :

- Préparatifs, jusqu'en mi-2014
- Année de réflexion et de discernement, de septembre 2014 à fin août 2015
- Mise en œuvre dans les lieux d'Eglise, dès septembre 2015 (éclosion)
- Le CS tient le Synode régulièrement informé de l'évolution des travaux
- Intégration dans la mission courante de l'EERV des attitudes et actions issues des étapes précédentes.

No	Commentaires	Suivi
D2012/23	Les premiers préparatifs ont débuté en 2012, notamment pour former un groupe de pilotage et en fixer le mandat. En cours de traitement.	Traité

## 2 et 3 novembre 2012

### D2012 / 24 – Ratification de la révision des statuts de la CER – Décision 1

Le Synode de l'EERV ratifie les statuts de la Conférence des Eglises réformées de Suisse romande adoptés par son assemblée générale le lundi 3 septembre 2012.

### D2012 / 25 – Ratification de la révision des statuts de la CER – Décision 2

Le Synode prend acte du présent rapport et considère que celui-ci répond aux décisions, 2007/15, 2011/11, 2011/12 et 2011/13.

No	Commentaires	Suivi
D2012/24 et 25		Traité

### D2012 / 26 – Budget 2013 – Décision 1

Le Synode ratifie la table des contributions régionales telle que présentée au point 6.1 du budget 2013.

**D2012 / 27 – Budget 2013 – Décision 2**

Le Synode valide la liste des offrandes générales pour l'année 2013 telle que présentée au point 5 du budget 2013 et les recommande à ses paroisses, ses aumôneries et ses services communautaires.

**D2012 / 28 – Budget 2013 – Décision 3**

Le Synode adopte le budget 2013 de l'Eglise évangélique réformée de canton de Vaud qui présente, avant intégration des budgets des régions un déficit d'exploitation de 534'800.- et un déficit de l'exercice de 513'300.-.

**D2012/ 29 – Budget 2013 – Décision 4**

Le Synode adopte le budget 2012 de l'Eglise évangélique réformée de canton de Vaud qui présente, après intégration des budgets des régions, un déficit d'exploitation de 535'300.- et un déficit de l'exercice de 513'800.-.

**D2012 / 30 – Budget 2013 – Décision 5**

Le Synode fixe la cible Terre Nouvelle de l'EERV à Fr. 1'800'000 pour 2013.

No	Commentaires	Suivi
D2012/26 à 30		Traité

**23 novembre 2012**

**D2012 / 31 – Subvention à l'Espace culturel des Terreaux pour la saison 2014-2015**

Le Synode accorde à l'ECT une subvention de 200'000 frs pour la saison 2014-2015, soit du 1er juillet 2014 au 30 juin 2015.

No	Commentaires	Suivi
D2012/31		Traité

**D2012 / 32 – Nomination de l'organe de contrôle financier**

Le Synode nomme la fiduciaire Martine et Gilbert Staehli SA, à Morrens, comme organe de contrôle financier pour la révision des comptes 2012 de l'EERV. Le contrôle effectué sera un contrôle volontaire équivalant au contrôle restreint au sens du Code des obligations

No	Commentaires	Suivi
D2012/32	Par lettre du 19.12.2012, le Conseil d'Etat a exigé le contrôle ordinaire sur les comptes 2012 pour toutes les personnes morales de droit public percevant une subvention à l'exploitation dont le montant dépasse 3 millions par an. Comme l'EERV reçoit une subvention de 35 millions, elle est soumise à la décision de l'Etat et va mettre en œuvre cette exigence. Le CS a choisi de confier à la fiduciaire Staehli le contrôle ordinaire. La commission des finances en a été informée.	En cours de traitement



## B. RÉSOLUTIONS VOTÉES EN 2012

### 15 juin 2012

#### **R2012 / 01 – Gestion 2011**

Le Synode demande au Conseil synodal de présenter un récapitulatif des résolutions et des décisions dans son rapport de gestion. Ce récapitulatif est discuté entre le Conseil synodal et la commission de gestion avant la publication du rapport annuel.

### 2 et 3 novembre 2012

#### **R 2012 /02 – Couples partenariés**

Le Synode adopte le principe d'un rite pour les couples de même sexe au bénéfice d'un partenariat enregistré au sens de la loi. Le Synode demande au Conseil synodal de proposer un choix de diverses formes de rite avant la fin de la législature, afin qu'il puisse se déterminer.

## C. DÉCISIONS VOTÉES AVANT 2010 ET NON TRAITÉES

### **D1996 / 9 Consécration des ministères**

Le Synode demande au CS de préparer un texte qui définisse précisément la théologie de la consécration et la théologie des ministères de l'Eglise évangélique réformée du canton de Vaud.

No	Commentaires	Suivi
D1996/9	La théologie de la consécration figure parmi les dossiers à reprendre par le CS. La priorité a été cependant donnée à la réflexion sur la théologie du ministère de l'EERV et des ministères (actuellement « Des ministres et des laïcs au service de l'EERV »). Le programme de législature intègre ce dernier dossier, qui est considéré comme primordial pour l'EERV. Le CS organise un processus par étapes de manière à présenter un rapport final au Synode de février 2013. Suite à la décision 2012/3, le CS présente un rapport final au Synode avant février 2014. La décision 1996/9 doit être considérée par ailleurs comme en attente de traitement selon la décision 2012/13.	En attente de traitement

## SESSIONS DE 2007

### 15 et 16 juin 2007

#### **D2007 / 15 – Modification des statuts de la CER**

Le Synode demande au CS de proposer une modification des statuts de la CER, afin que les décisions de la CER soient toujours compatibles avec les compétences et les décisions respectives des Synodes.

No	Commentaires	Suivi
D2007/15	Voir la décision 2012/25.	Traité

#### **D2007 / 19 – Stratégie d'évangélisation**

Le Synode demande au CS de lui présenter une stratégie d'évangélisation pour l'automne 2008.

No	Commentaires	Suivi
D2007/19	Voir les décisions 2012/22 et 2012/23.	En cours de traitement

### SESSIONS DE 2008

#### 25 et 26 janvier 2008

##### **D2008 / 03 – Thème de l'homosexualité**

L'EERV veille à l'accompagnement des couples de même sexe, mais ne célèbre actuellement pour eux aucun acte liturgique.

Avant de se prononcer sur le principe d'un acte liturgique spécifique, le Synode charge le Conseil synodal de poursuivre sa réflexion, en lien avec d'autres Eglises réformées, et de lui présenter un projet d'acte liturgique spécifique que l'EERV pourrait offrir à ces couples.

No	Commentaires	Suivi
D2008/03 b	Voir résolution 2012/02.	En cours de traitement

#### 16 et 17 mai 2008

##### **D2008 / 11 – CVDF – Formation des adultes et des seniors**

Le Synode demande au Conseil synodal un rapport sur la suite de Chemins de vie et de foi, c'est-à-dire sur la formation des adultes et des seniors.

Il rappelle que la prédication est partie intégrante de la catéchèse.

No	Commentaires	Suivi
D2008/11	Selon la décision 2012/14, cette décision doit être considérée comme traitée.	Traité

##### **D2008 / 23 Résolutions RE – Suspension du RGO 18**

Le Synode décide d'adapter, si nécessaire, l'article 18 du RGO pour tenir compte de l'attribution par enveloppes.





No	Commentaires	Suivi
D2008/23	Lors du Synode de juin 2010, il a été proposé de considérer ce point comme en attente de traitement. Le CS suit cette proposition.	En attente de traitement.

### 6 et 7 juin 2008

#### **D2008 / 41 Comptes 2007 – Tableau de bord**

Le Synode demande au Conseil synodal d'élaborer, en dialogue avec la Commission de gestion et la Commission des finances, un « tableau de bord » de gestion de l'EERV destiné au Synode. Ce document comporterait les objets et le niveau de détail figurant au budget, aux comptes et dans le rapport de gestion. Il permettrait de clarifier et de simplifier la communication entre le Conseil synodal et le Synode en matière de gestion.

No	Commentaires	Suivi
D2008/41	Le CS a mis au point un tableau de bord pour les prévisions financières jusqu'en 2017 et l'a communiqué tant à la CoFin qu'à la CoGestion dans le cadre du budget 2011 et de la planification financière. Il a donné des commentaires généraux sur ces questions dans le message du budget 2011. Le CS souhaite poursuivre dans ce sens pour les prochaines années. Le développement d'une base de données pour l'EERV est à l'étude en lien avec le fichier central pour la transmission des données provenant des contrôles des habitants. Celle-ci permettra le développement d'autres tableaux de bord.	En cours de traitement

### **SESSIONS DE 2009**

#### 12 décembre 2009

#### **D2009 / 24 – Indemnités et remboursement des frais du CS**

Le Synode ratifie les indemnités et le remboursement des frais du CS tels que proposés dans l'extrait de la directive pour les indemnités et le remboursement des frais dans le cadre de l'exercice de fonctions électives au sein de l'EERV, avec une entrée en vigueur rétroactive au 1.09.2009 sous réserve de l'approbation de la directive par l'ACI.

No	Commentaires	Suivi
D2009/24	Contactée au début juin 2010, l'ACI n'a toujours pas donné son approbation formelle. Une lettre a été envoyée le 10.9.2012 en indiquant que, sans réponse de leur part, nous partions de l'idée que les documents soumis ont été approuvés. En l'absence de réaction avant la fin 2012, il faut considérer cette décision comme traitée.	Traité

## SESSIONS DE 2010

### 23 et 24 avril 2010

#### **D2010 / 10 – Programme de législation**

Le Synode adopte le programme de législation 2009-2014 du CS. Il demande au CS, dans toute la mesure du possible, de prendre en compte les remarques et suggestions qui figurent au PV de la session des 23 et 24 avril 2010.

No	Commentaires	Suivi
D2010/10	Le programme de législation est progressivement mis en œuvre par le CS. Un bilan intermédiaire a été présenté au Synode à la session de juin 2012 sous forme d'information.	Traité

### 11 et 12 juin 2010

#### **D2010 / 16 – Lieux phares et dotations**

Le Synode décide la création de lieux phares.

Leur mission générale est d'assurer la mission de l'EERV au service de tous en diversifiant son témoignage de l'Evangile et en renforçant sa visibilité.

La cathédrale est l'un de ces lieux phares.

Le Synode demande au CS d'envisager la création d'autres lieux phares dans le canton ou à Lausanne. Pour l'ensemble de ces lieux, le Synode demande au CS de prévoir une dotation de 3 EPT.

Le Synode fixe les quatre enveloppes de dotations au 1<sup>er</sup> juillet 2010, et les quatre enveloppes de dotations à atteindre au 1<sup>er</sup> juillet 2018, telles que présentées dans le tableau ci-dessous.

Enveloppes de dotations	juil.10	juil.18
Régions et PLA	185.5	164
Missions en communs	25.8	26
Services et offices	28.7	26
CS	4	4
	<b>244</b>	<b>220</b>

No	Commentaires	Suivi
D2010/16	La mise en œuvre des réductions de dotations est en cours, conformément aux enveloppes votées par le Synode. Les trois lieux phares (Cathédrale, St-Laurent-Eglise et EspritSaint) sont actifs. Une évaluation est prévue pour 2013.	En cours de traitement

### D2010 / 18 – Enveloppes de dotations

Le Synode demande au CS de l'informer chaque année de l'avancement du processus de réduction des dotations et des conséquences des perspectives financières de l'EERV sur la gestion des ressources humaines.

No	Commentaires	Suivi
D2010/18	Certains éléments d'information sont intégrés au rapport de gestion. D'autres seront donnés au moment du budget. Selon la décision 2012/15, la décision 2010/18 doit être considérée comme en cours de traitement.	En cours de traitement

### D2010 / 19 – Rénovation de l'Arzillier

Le Synode autorise le CS à rénover et valoriser l'Arzillier, situé à l'avenue de Rumine 62, à Lausanne, à concurrence de Fr. 1.5 million, et à utiliser la cédule hypothécaire constituée sur cet immeuble, suite à la décision du Synode du 5 décembre 2009, pour garantir l'emprunt en lien avec ces travaux.

### D2010 / 20 – Rénovation de l'Arzillier

Le Synode autorise le CS à procéder à la vente de 170 m<sup>2</sup> de la parcelle n° 6299 et à affecter le résultat de cette vente à la rénovation et la valorisation de l'Arzillier.

No	Commentaires	Suivi
D2010/19 et 20	Le CS a renoncé à vendre les 170 m <sup>2</sup> proposés, afin de ne pas diminuer les possibilités futures de construction de l'ensemble de la parcelle. La rénovation s'est achevée en 2012 et les appartements sont loués.	Traité

## SESSIONS DE 2011

### 18 et 19 février 2011

#### D2011 / 1 – Rapport sur la diminution du nombre des régions

Le Synode accepte les décisions suivantes relatives à la diminution du nombre des régions telles que présentées au point 5 page 9 du rapport du Conseil synodal :

Décision 1 : « La fusion des actuelles régions 1(Ouest-vaudois) et 2 (La Promenthouse) et de la paroisse du Cœur de la Côte »

Décision 2 : « L'adjonction des paroisses de l'Aubonne et de Gimel-Longirod à l'actuelle région 4 (La Morges) »

Décision 3 : « La fusion des actuelles régions de la Chamberonne(11) et de la Mère (13) »

- Décision 4 : « Le maintien de l'actuelle région de Lausanne »
- Décision 5 : « La fusion des actuelles régions 5 (la Venoge) et 9 (Gros-de-Vaud) et l'adjonction de la paroisse du Plateau du Jorat amputée de la commune de Villars-le-Comte »
- Décision 6 : « Le maintien de l'actuelle région Joux-Orbe (6) »
- Décision 7 : « Le maintien de l'actuelle région Nord vaudois (7) »
- Décision 8 : « La fusion des actuelles régions de la Basse-Broye (8) et de la Haute-Broye (10) amputée de la paroisse du Plateau du Jorat, elle-même amputée de la commune de Villars-le-Comte qui est rattachée à la paroisse de Lucens »
- Décision 9 : « La fusion des actuelles régions de la Paudèze (14) et de Lavaux (15) »
- Décision 10 : « La fusion des actuelles régions de la Riviera (16) et du Haut-Lac - Pays d'Enhaut (17) amputée de la paroisse de Villeneuve. »
- Décision 11 : « L'adjonction de la paroisse de Villeneuve à l'actuelle région de l'Est vaudois (18) »

No	Commentaires	Suivi
D2011/1	La décision 2011/1 doit être considérée comme une résolution (voir dissolution de la paroisse de Colombier).	Traité

#### **D2011 / 2 – Rapport sur la diminution du nombre des régions**

Le Synode accepte la décision suivante relative à la diminution du nombre des régions telle que présentée au point 5 page 9 du rapport du Conseil synodal :

- Décision 12 : « Le Synode mandate le Conseil synodal de conduire le processus de mise en œuvre de ces modifications territoriales d'entente avec les groupes de régions concernées d'ici la fin de la législature 2009-2014 »

No	Commentaires	Suivi
D2011/2	Les régions 01, 02, 03 et 09 étaient déjà effectives depuis le 01.01.2012. Les régions 04 (anciennement 12), 06 et 07 n'ont pas été modifiées. Les régions 05, 08, 10 et 11 sont effectives depuis le 01.01.2013.	En cours de traitement

#### **18 juin 2011**

#### **D2011 / 11 – Modifications des statuts de la CER**

Le Synode ratifie les modifications des statuts de la CER votées lors de l'Assemblée générale de la CER du 2 février 2011, ainsi que celles des 15 novembre 2008 et 14 novembre 2009.



---

#### D2011 / 12 – Modifications des statuts de la CER

Le Synode demande au CS d'examiner avec la CER la possibilité de revoir à la baisse, voire de supprimer, le taux d'activité rémunéré de la présidence.

#### D2011 / 13 – Modifications des statuts de la CER

Le Synode de l'EERV demande à la CER une refonte de ses statuts, en particulier relative à la délégation de compétence.

No	Commentaires	Suivi
D2011/11 à 13	Voir la décision 2012/25.	Traité

#### 4 et 5 novembre 2011

#### D2011 / 18 – Recherche de fonds

Le Synode remercie le Conseil synodal pour cette information intermédiaire, il mesure le chemin à parcourir et invite le CS à lui présenter un rapport intermédiaire qui soit en adéquation avec l'envergure d'un tel projet. Les démarches envisagées doivent être adaptées à la structure de l'Eglise, notamment en ce qui concerne les mailings et la tenue d'un fichier donateurs. Un rapport annuel de suivi sera remis au Synode avec les comptes 2011 à 2013.

No	Commentaires	Suivi
D2011/18	Un premier rapport a été soumis au Synode de juin 2012.	En cours de traitement

Conseil synodal, 29.1.2013

**EERV**

Rue de l'Alé 31  
CP 6023  
1002 Lausanne

T +41 21 331 21 61 – F +41 21 323 16 83 – [info@eerv.ch](mailto:info@eerv.ch) – [www.eerv.ch](http://www.eerv.ch)